

LE LA GARDIOLE

LE PREMIER JOURNAL PERIODIQUE d'INFORMATIONS FAMILIALES à TIRAGE LIMITE
N° 43 - 250 exemplaires

EDITEUR: COMTE DE MAULEON DE BRUYERES - CHÂTEAU DE LA GARDIOLLE - 81110 LAGARDIOLLE
E-mail : thierrydemauleon@gmail.com

Qui étaient les paysans ?

Depuis le Moyen Age, la propriété du sol joue un rôle capital dans l'identité paysanne, en raison de la singularité de la France. En dehors de quelques statuts serviles, la tenure libre était le mode général ; c'est –à-dire la « propriété utile », laissant au seigneur la propriété « éminente », reconnue par le versement d'un cens annuel, dans le cadre d'un droit de propriété partagée. Derrière de nombreuses variantes, tel était le type ordinaire de possession du sol par les paysans. Et l'on sait qu'avec la Révolution et la vente des biens nationaux, la propriété paysanne s'affermir.

Pourtant, même dans un pays où la propriété paysanne était enracinée, on ne limitait pas la paysannerie aux exploitants propriétaires, longtemps beaucoup plus présents dans le Midi et dans les régions de montagne qu'ailleurs. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, dans certaines régions, le « petit paysan propriétaire » était presque absent. En fait, dans notre histoire, les paysans occupent une place considérable parce qu'on les considère largement.

En dehors des nuances qui s'imposaient selon la position économique et le statut social, la paysannerie incarnait un style de vie. Elle rassemblait tous ceux dont les conditions d'existence reposaient sur l'essentiel – mais pas toujours exclusivement – sur le travail du sol net l'élevage des animaux domestiques : salariés à l'année ou saisonniers, locataires (fermiers ou métayers), propriétaires exploitants, et ce quelles que soit la nature et l'importance de leur activité. C'est cette conception large qu'adoptaient bon nombre de citoyens, même si, en matière de comportements économiques et culturels, il est indéniable que l'élite des fermiers est très éloignée du monde paysan.

Plus de 10 000 paysans ont été recensés dans les paroisses de la région parisienne touchées par l'enquête sur la taille proportionnelle en 1717. Que constate-t-on ? Les paysans déclarés comme tels constituaient 77 % de la population des campagnes, et encore 61 % en y incluant les villes, surtout Paris. La moitié d'entre eux, qualifiés de « manouvriers », correspondaient à de simples journaliers, salariés intérimaires en fonction des travaux disponibles, dépourvus de tout capital d'exploitation.

Après eux, venaient ensuite les « laboureurs » et les « vignerons ». L'activité des derniers ne prêtait guère à discussion, le viticulteur étant généralement micropropriétaire. Pour les premiers, en revanche, le statut était plus différencié : quoi de commun entre les légions de laboureurs de la Bourgogne du nord et les laboureurs de la Plaine de France, sept fois moins nombreux ? Dans le dernier cas, on avait affaire à, de grands exploitants, les « fermiers – laboureurs », dont la puissance se mesurait au nombre d'attelages et de charrues. Bien à part, et dans une position moyenne, les « haricotiers » (pauvres qui n'arrivent point à faire leurs affaires), constituaient un groupe représenté nominalement autour de Beauvais. N'est-ce pas dans cet espace qu'il a été promu à symboliser la condition du petit laboureur en société ? C'est parmi de multiples dénominations équivalentes (demi-laboureurs, suitiers, saussons, soitons) qu'il faut chercher la trace des petits exploitants, en situation toujours périlleuse.

Rubriques:

1 – Mort à la guerre 1917 : Max de Ginestet

2 – Andrivaux

3 – Fontaines miraculeuses en Dordogne

4 - Mise à jour de la généalogie du 30 juillet 1994
<< Mathieu-Antoine >>

5 – Evènements familiaux (naissances, mariages, deuils, changements d'adresses)



Le Nieuport 23 était un avion de chasse produit en France durant la Première Guerre mondiale

MAX DE GINESTET



Maxime de Ginestet (2e à gauche) avec ses compagnons de l'escadrille SPA 77.

Le 13 juillet dernier, les cérémonies célébrées à Mailly-sur-Seille à l'occasion de la Fête nationale, ont permis de rétablir un trait d'union invisible associant la Lorraine et le Languedoc. Au hasard d'une découverte intervenue dans le poulailler, une habitante de ce petit village va trouver un cahier d'écolier tenu par sa grand - mère. Dans lequel sont relatés des événements de la guerre de 14/18. En parcourant les feuilles jaunies par le temps, elle découvre la destinée de « *Maxime de Ginestet, matricule 562, né le 1er septembre 1892, résidant à Chalabre, pilote appartenant à l'escadrille SPA 77, stationnée dans la commune voisine de Manoncourt-en-Vermois* ».



L'avion de Maxime de Ginestet, quelques instants après avoir été abattu (Selon le témoignage d'un villageois, " *L'appareil est moulu. L'aviateur est là au milieu des débris sur le dos, le nez aplati, deux balles dans la figure mais pas trop défiguré, une de ses jambes, la droite est cassée nette au-dessus du genou et est à un mètre du corps* ").

Engagé seul face à quatre avions Albatros allemands, le jeune aviateur a été abattu le 29 juillet 1917, à l'âge de 25 ans. Son appareil, un Airplane Nieuport 23, s'est écrasé à côté du cimetière de Mailly, derrière les lignes adverses. Son corps a été inhumé avec les honneurs militaires par les Allemands, et une plaque mortuaire écrite en allemand a été apposée sur la sépulture.

MAX DE GINESTET



Juste après la guerre, son corps sera exhumé pour être enterré sous le monument aux Morts de Mailly-sur-Seille. La cérémonie se déroulera en présence de François son père, et de Ida sa soeur (*décédée à Chalabre en 1980*). Depuis lors, personne ne se doutait de la présence du corps de Maxime en cet endroit. Son oncle Georges de Ginestet de Puivert donnera l'information à la mairie de Mailly, qui fera des recherches et obtiendra confirmation auprès du Ministère de la Guerre.

Le souvenir du maréchal-des-logis Maxime de Ginestet, dont les ancêtres descendent en ligne directe de la Famille de Roux de Bruyères, cousine des De Mauléon, a été honoré par le Général de corps d'armée Nicolas de Lardemelle. En présence de Georges de Ginestet, de Philippe Bernard, maire de la commune, accompagné de nombreux Maillotins.



Une plaque commémorative a été dévoilée au monument aux Morts de Mailly-sur-Seille.

Chalabre se souvient parfaitement de sa soeur Ida. Et de sa frêle silhouette, au guidon d'un solex au moyen duquel elle allait à Lourdes chaque année, en deux petites journées. Célibataire, elle portait le deuil de son fiancé, mort aux commandes de son avion, en 1922.

Maxime de Ginestet, est né à Laussou (47), il est déclaré bon pour le service à Béziers sous le N° 562. Alors que son matricule dans le 2^{ème} groupe d'aviation escadrille 77 est le n° 21956. Le tribunal de Béziers par jugement le déclara mort pour la France le 22 juillet 1920. La famille habitait Béziers.

Il est descendant de Nathalie Henriette de Bruyères et de Mathieu Antoine de Mauléon Narbonne Nébias. Mariage en 1817 et de cette union la fille aînée Elisabeth, épousa Emmanuel Gabriel de Roux. Dont le garçon François n'eut que des filles.

Nathalie est la dernière des Bruyères seigneurs depuis 1210 lieutenant de Simon de Monfort. La soeur Ida allait à Lourdes, en faisant une halte à Laloubère et à Bours dans le giron familial

Escadrille N 77

Le capitaine Joseph de l'Hermitte, commandant l'escadrille N 77, a choisi l'insigne de son unité et a adopté une croix de Jérusalem, dont la branche horizontale est plus longue, posée sur un fanion triangulaire bleu. Il s'agissait pour lui d'honorer son homonyme de 10^{ème} siècle, le prédicateur Pierre-l'Ermite, dont la croix potencée, dite de Jérusalem, était l'emblème pendant la croisade "des Pauvres Gens" en 1096.

Constitué à Lyon-Bron, le 19 septembre 1916, l'escadrille 77 est initialement équipée d'avions Nieuport XII, 16 et 17 et sous le commandement du capitaine Joseph de l'Hermitte. Elle prend alors la dénomination de N 77 et est affectée à la 1^{ère} armée. Dès le 3 octobre 1916, elle est transférée à la VIII^{ème} armée, sur le front de Lorraine et y restera jusqu'au 8 mars 1918. Elle obtient sur ce front 14 victoires homologuées contre des avions et six supplémentaires contres des Drachen. Il faut citer un fait d'arme de deux pilotes qui ont réussi à incendier les hangars du terrain d'aviation allemand de la ferme du Marinois, au Nord de Thiaucourt.

Le Cne Pierre de Mouronval en prend le commandement, le 19 juillet 1917. Un mois plus tard, exactement le 24 août, l'escadrille est entièrement équipée d'avions SPAD et devient l'escadrille SPA 77. Quittant Manoncourt-en-Vermois, le 24 mars 1917, elle gagne le terrain de la Fère-en-Tardenois.

En mai 1918, elle est intégrée au Groupe de Chasse n° 17 (GC 17) en compagnie des escadrilles SPA 89, SPA 91 et SPA 100. Elle prend part à plusieurs batailles au cours desquelles deux pilotes se distinguèrent, Maurice Boyau et Luc Sardier.

Le 9 juin, elle s'installe à Beauvais-Tillé d'où elle fait face pour contenir l'offensive allemande lancée sur le Matz. Transférée à Rancourt, dans la Meuse, à partir du 7 septembre 1918, la SPA 77 déplore la perte du Sgt Boyau, le grand As au 35 victoires homologuées. Le 11 novembre 1918, quand les hostilités avec l'Allemagne prirent fin, l'escadrille SPA 77 faisait mouvement sur Tantonville, en Meurthe-et-Moselle pour participer à la future offensive alliée sur la Lorraine.

Créditée de 61 victoires en combat aérien, dont 25 sur des Drachen, la SPA 77 a été citée deux fois à l'ordre de l'armée. Ses navigants ont eu à déplorer la perte de 20 tués, 10 blessés au combat et par accident.

Elle devint la 108^{ème} escadrille du 2^{ème} RAC de Strasbourg, le 1^{er} janvier 1920, puis quelques mois plus tard, lors de la nouvelle réorganisation de l'aéronautique militaire française, la 8^{ème} escadrille du 2^{ème} RAC toujours à Strasbourg.

Lors de la seconde guerre mondiale, ses traditions étaient détenues par la 2^{ème} escadrille du GC I/7 qui prendra le nom de baptême "Provence", le 1^{er} novembre 1943. Ses traditions sont désormais détenues par la 2^{ème} escadrille de l'escadron de chasse 1/7 "Provence" volant sur Dassault Rafale A et B, depuis la BA 113 de Saint-Dizier Robinson.

Maréchal des Logis Maxime de Ginestet de Puivert Pilote de la N 77

Né le 1^{er} septembre 1892 à Lausson (Lot-et-Garonne)
Fils de François Jacques Josph Marie Espic de Gep de Ginestet et de Gabrielle Marie de Roux de Puivert
Domiciliés château de Ginestet - Béziers (Hérault)
Profession avant - guerre Etudiant
Appelé au 10^{ème} régiment de Dragons, le 1^{er} octobre 1913
Appartenait toujours à cette unité à la mobilisation générale du 2 août 1914
Affecté au 1^{er} escadron du 10^{ème} régiment de Dragons, le 16 février 1915
Nommé Brigadier (caporal), le 7 mai 1915
Affecté au 11^{ème} escadron du 10^{ème} régiment de Dragons
Passé à l'aviation comme élève pilote, le 30 décembre 1915
Affecté comme élève pilote à l'école de Tours, le 30 janvier 1916
Brevet de pilote militaire n° 3915 obtenu à l'école d'aviation militaire de Tours, le 12 juillet 1916
Stage de spécialisation "Avions rapides" à l'école d'aviation militaire d'Avord du 14 juillet au 16 septembre 1916
Stage de tir à l'école du tir aérien de Cazaux du 18 au 28 septembre 1916
Stage de Haute-Ecole (voltige) à l'école d'aviation militaire de Pau du 2 octobre au 8 décembre 1916
GDE (Groupement des Divisions d'Entraînement) du 8 décembre 1916 au 14 janvier 1917
Pilote de l'escadrille N 77 du 16 janvier au 29 juillet 1917 - Nommé Maréchal des Logis (Sergent), le 21 mai 1917

MAX DE GINESTET

Tué au cours d'un combat aérien, aux commandes du Nieuport 23 n° 534, dans les environs de Mailly-sur-Seille (54), le 29 juillet 1917. Son adversaire était probablement l'Uffz Max Kahlow du Jasta 34 b (c'était sa 2ème victoire homologuée)

Il a été inhumé avec les honneurs militaires par les Allemands dans le cimetière de Mailly-sur-Seille

Après-guerre, ses restes mortels ont été inhumés sous le monument aux morts de la commune de Mailly-sur-Seille (54)

Citations

Première citation à l'ordre de l'armée : *"Pilote d'une admirable audace et d'une belle bravoure. Dans les missions photographiques et dans les protections d'avions de Corps d'Armée, a montré une conscience et une habileté qui ont permis de mener à bien les missions les plus délicates. Le 14 avril, arrête l'observation ennemie en contraignant les deux observateurs du Drachen de N... à sauter en parachute. Les 24 janvier, 14 février et 7 mai, brillants combats au cours de progressions dans la région de N..."*

Sa citation à l'ordre de l'armée à titre posthume : *"A trouvé la mort, le 29 juillet 1917, au cours d'un glorieux combat aérien livré contre quatre avions. Tombé dans les lignes allemandes à Mailly (Lorraine), et inhumé avec les honneurs militaires dans le cimetière militaire de cette localité."*

Médaille Militaire décernée à titre posthume, le 9 juillet 1921 : Maréchal des Logis Maxime de Ginestet du 2ème groupe d'aviation : *"Sous-officier pilote d'une bravoure réputée. Le 29 juillet 1917, chargé de couvrir une action de réglage et attaqué lui-même par des avions ennemis, n'a pas hésité à accepter le combat pour empêcher l'ennemi d'accomplir sa mission. Est tombé glorieusement au cours de l'action."*

Dernier combat

Le dernier combat de Maxime de Ginestet de Puivert, par les archives militaires allemandes - Le journal de guerre du Jasta 34b, ainsi que les carnets de vol des Ltn Hugo Geiger et Obltn Robert Greim donnent la version côté allemand de ce combat.

Cinq pilotes du Jasta 34b, les Obltn Robert Greim, Lt Finholf, Ltn Hugo Geiger, Ltn der Reserve Heinrich Geigl et Unteroffizier Max Kahlow, décollent de Metz à 11h30. Après avoir patrouillé au-dessus de Malzéville le plus longtemps possible, les allemands aperçoivent un Nieuport qui cherche à les attaquer. Ils manoeuvrent pour se placer en position favorable mais échouent en raison de la différence d'altitude. L'Obltn Greim l'engage, avec l'espoir d'attirer sur lui l'attaque du français, ce qui permettrait à ses équipiers de l'abattre. Immédiatement le pilote français mord à l'hameçon, et pique en direction du pilote allemand. Au cours de la manoeuvre, les deux ailes droites du Nieuport se brisent sans que les allemands n'aient à tirer le moindre coup de feu. En descendant en spirale vers le sol, le chasseur désarmé passe très près de l'avion de Greim, lui laissant des sueurs froides. Il s'écrase finalement à côté du cimetière de Mailly, à 2 ou 3 km de Nomeny, du côté allemand. Comme aucun des pilotes allemands n'a ouvert le feu pendant ce combat, la victoire est accordée, après tirage au sort, au Sgt Max Kahlow. Pour l'anecdote, le pilote, que de Ginestet de Puivert a attaqué, n'était qu'autre que le commandant du Jasta 34b, l'Obltn Robert Griem, un "As" qui a terminé la guerre avec 28 victoires homologuées.

La version française avec le témoignage d'un habitant de Mailly-sur-Seille (54) au sujet de la mort au combat du Maréchal des Logis Maxime de Ginestet de Puivert.

Le 28 juillet 1917 - Le prix des pommes de terre est taxé à 7,5 sous le kg. A ce prix on en prend moins. Beaucoup de soldats apportent du bois pour qu'on leur en donne. Depuis la vente du tabac, tous les jours arrivent des acheteurs avec de sucre et même du pain, mais il n'y a pas moyen de les satisfaire et d'en profiter, c'est dommage. Du pain surtout nous serait précieux, n'en n'avons plus que pour quelques jours en espérant encore un peu de farine des allemands en attendant celle des français mais elle ne vient pas et voilà 10 jours que l'on réclame.

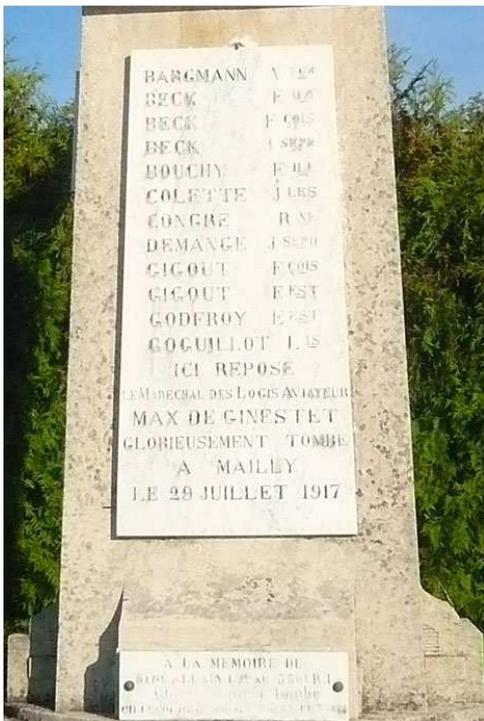
Le 29 juillet 1917 - Depuis quelques jours (jours et nuit) de nombreux avions. Comme nous sommes en train de manger à midi, j'entends un bruit de moteur se rapprochant, je jette les yeux en l'air et je vois un appareil tourner au-dessus de l'église, et s'abattant derrière le bâtiment. A l'air

MAX DE GINESTET

souriant des Allemands, je devine que c'est un français, mais je ne demande rien. Je cours sur les lieux. Tous les chefs du château et une masse de soldats sont déjà là. L'appareil est moulu. L'aviateur est là au milieu des débris sur le dos, le nez aplati, deux balles dans la figure mais pas trop défiguré, une de ses jambes, la droite est cassée nette au-dessus du genou et est à un mètre du corps. On ne voit de sang nulle part.

Des photographes prennent des vues. Des avions viennent planer au-dessus et descendent le plus bas possible, est-ce pour photographier ou narguer les français. Le corps est enlevé peu après, transporté au château puis à l'église et un factionnaire est près de la machine. Tout ce va et vient est en vue de Létrécourt mais on ne tire pas, peut-être ne s'est-on aperçu de rien ? A 5h00, deux machines françaises survolent Mailly et ses alentours, à la recherche sans doute de leur infortuné camarade. Tous les débris sont enlevés le soir.

Le 30 juillet 1917 - A l'appel, j'apprends que le corps de l'aviateur n'avait pas été transporté à l'église mais à l'infirmerie Godfroy et qu'à 11h du soir il a été porté au cimetière sans cercueil, un officier et dizaine d'hommes suivaient. Il a été enterré auprès de la tombe Noël-Bauzin. Ce pauvre jeune homme n'était âgé que de 25 ans, il n'avait sur lui que quelques sous et une lettre de sa soeur Ida. C'est paraît-il un baron, M. Max de Ginestet qui serait de Chalabre (Aude).



Détail du monument aux morts de la commune de Mailly-sur-Seille (54) - Sous cet édifice repose le corps du Maréchal des Logis Maxime de Ginestet de Puivert, pilote de l'escadrille N 77, tué dans les environs de cette commune, le 29 juillet 1917 - Photo Nicole L'Huillier

© Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *de Ginestet*
 Prénoms *Maxime*
 Grade *Maréchal des Logis Pilote*
 Corps *1^{er} Groupe d'Aviation Escadrille 77*
 N° *21986* au Corps. — Cl. *1918*
 Matricule. *168* au Recrutement *Beziers*
 Mort pour la France le *29 juillet 1917*
 à *Mailly (Marthe et Moselle)*
 Genre de mort *tue au combat sérieux*
 Né le *1^{er} Septembre 1892*
 à *Loausson* Département *Loos et Garonne*
 Arr^m municipal (p^r Paris et Lyon), }
 à défaut rue et N°.
 Jugement rendu le *22 juillet 1920*
 par le Tribunal de *Beziers*
 acte ou jugement transcrit le *16 septembre 1920*
 à *Beziers (Hérault)*
 N° du registre d'état civil
 101-708-1022. [20434]

D'après Albin Denis et David Méchin.

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX

Il existe, à une lieue trois quarts de Périgueux., une charmante vallée arrosée par un ruisseau dont les détours capricieux rappellent les cours d'eau dessinés dans nos modernes jardins anglais : ce ruisseau va se perdre dans la rivière de l'Isle, qui coule à l'extrémité de la vallée. A la naissance de la gorge, s'élèvent des collines couvertes de bois de chênes et d'ormeaux qui forment, de ce côté, un rideau vert à l'horizon. Sur le penchant d'une de ces collines, le voyageur aperçoit une église toute simple et toute pauvre ; le clocher est peu élevé ; sa forme n'a rien d'ancien ni de caractérisé : ce sont des pierres superposées les unes aux autres, terminées par une petite croix. L'antiquaire passera sans s'arrêter ; le chrétien seul s'inclinera. — Cette église est celle de Saint-Maurice- d'Andrivaux. — A sa droite, se déroule tout un tapis de prairie qui complète la grâce naturelle de ce paysage. Au milieu du calme et du silence de cette vallée, on se croirait bien loin de tout voisinage des hommes; et cependant, de l'autre côté de la colline, à une demi-lieue plus loin que le rideau de feuillage sur lequel se reposent vos regards, s'élèvent encore les restes de l'ancienne et puissante abbaye de Chancelade, de l'ordre de Saint - Augustin, fondée, il y a huit siècles, par un fils de la maison de Foucauld, seigneur abbé de Sallefroin.

Andrivaux (Vallis-Andrea), aux termes des ordonnances épiscopales du siège de Périgueux, en 1140 (Godefroy de Cauze étant évêque de Périgueux.), selon quelques étymologistes, peut tirer aussi son nom de Val et ANDRÔN, vallée des guerriers ou des hommes de courage, ou simplement vallée des hommes. Le grec ANDRÔN aurait été importé en Périgord, pendant les premières croisades, par les chevaliers qui séjournèrent en Grèce ou par leurs hommes d'armes, fiers de se servir de mots étrangers et inconnus à leurs compatriotes, qui, comme eux, n'avaient pas vu des régions si éloignées. Cette opinion trouve un appui imposant dans l'Histoire de la langue française, par Petitot. Nous retrouvons nous-même dans notre patois, qui n'est qu'une Corruption de la langue d'oc ou romane, que. parlaient les chevaliers de notre pays, des traces de cette importation grecque.— Ainsi, en grec, TOPTÔ ,*je frappe* ; en patois, TUTA, *frapper*; PRODELOÛ, *je manifeste* ; en patois, MODELA, *colporter un bruit, divulguer*, et plusieurs autres exemples qui trouveraient , mieux qu'ici, leur place dans un cours d'étymologies.

Quelques chroniqueurs ont pensé que le nom primitif, au contraire, était Val d'André ou André-Val, se fondant sur une tradition relative à un jeune seigneur de la famille de Saint-Astier, du nom d'André, qui se serait fait ermite dans cette vallée, par suite d'un amour malheureux.

Andrivaux fut, pendant trois siècles, le siège d'une commanderie de Templiers. C'est d'après ce fait que nous nous arrêtons au nom primitif de Val Andrôn, Vallée des guerriers, située sur la commune de Chancelade



Description géographique

Les vestiges de cette commanderie se situent dans l'actuelle banlieue Ouest de Périgueux, sur la commune de Chancelade au croisement du « chemin des Templiers », et de la route des « Andrivaux », hameau dit « des Andrivaux ». Il s'agissait en fait de l'ancienne commune d'Andrivaux

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX

qui fut regroupée avec celle de Merlande (Merlande – et - Andrivaux) juste après la révolution française pour être finalement rattachée à celle de Chancelade en 1809.



Historique

La commanderie des Andrivaux fut fondée en 1139 (onze ans après le concile de Troyes), lorsque *Geoffroi 1^{er} de Cauze*, évêque de Périgueux, fit don de la paroisse aux Frères du Temple, qui s'établirent dans un cloître abandonné

Aucun document du XII^{ème} siècle, concernant Andrivaux, n'est parvenu jusqu'à nous: les noms des premiers commandeurs restent inconnus. C'est encore la tradition, et elle seule, qui cite, parmi les bienfaiteurs de l'établissement à son début les seigneurs de Bourdelle et du château d'Agonac. Plus sûrement, des actes ultérieurs se référant à l'origine de plusieurs fondations, nomment des donateurs qui encouragèrent la croissance de la commanderie.

Izard, seigneur de Montanceyx, vivait au milieu du XII^{ème} siècle: on l'indique comme témoin de deux donations à l'abbaye de Chancelade. Il fait aux Templiers l'abandon de ses droits sur la forêt de Lancinade: cette forêt, contenant deux lieues de longueur et une lieue de largeur, couvrait l'éperon au flanc duquel était bâtie la commanderie, entre le vallon d'Andrivaux et la combe des sept chevaux. Le commandeur pouvait prendre dans la forêt tout le bois nécessaire pour bâtir et autre usage. Bertrand de Montanceyx, fils de Izarn, ajouta le droit de pêche dans toutes les eaux lui appartenant, c'est adire la partie du cours de l'isle comprise dans son domaine. Au début du XIII^o siècle, ce même Bertrand n'ayant pas d'héritier mâle, sa fille unique, Esclarmonde, apporta par son mariage la seigneurie de Montanceyx à Eblon II de Saint Astier: c'est donc désormais cette puissante maison qui protégera les Templiers d'Andrivaux. Ils recevront sans doute des mêmes mains le privilège, combien recherché de la justice haute, basse, moyenne, mixte et impéré sur tout le territoire dépendant de la commanderie et ce, pour récompenser les services qu'ils avaient rendus contre les infidèles, ainsi s'exprime un acte du XVI^{ème} siècle à propos d'un litige avec le seigneur de Bourdeille.

Vers 1150, Pierre de Goyac (ou Gouyas), seigneur de Montagrier, avait modestement légué à la commanderie d'Andrivaux la rente d'une mine de froment, donation confirmée un siècle plus tard par ses descendants.

L'âge d'or de la commanderie d'Andrivaux fut assurément le XIII^{ème} siècle: des actes authentiques en rapportent le témoignage.

Le document le plus ancien qui a été conservé concerne la donation, en novembre 1228 par Bertrand Gaufridi (de Jaufre ou de Jouffre) et son frère Guillaume, à la maison du Temple d'Andrivaux, de tous leurs droits sur le moulin du Chambon. C'est en présence du comte de Pergord, Archambeau II, apposant son sceau en bas de l'acte, que cette donation eut lieu entre les mains d'Helie de la Barthe, maître du Temple du Périgord et de Guillaume de Traulega (comment traduire?), commandeur d'Andrivaux devant les Frères de la maison. Les témoins furent le Fr. Pierre de Bramanson, cellérier, Hélié de Saumur, Simon de l'Isle, chevaliers.

Douze ans plus tard, le commandeur est Raymond Ayt ou Aiz: le 2 mars 1240, il fait appel à Helie, comte du Périgord pour régler le différend qui l'oppose à Elbon de Saint Astier, seigneur de Monteyzey, au sujet de la forêt de Lancinade. Cela se termine à l'avantage de la commanderie, qui pourra continuer à jouir de la forêt, mais sous réserve d'une rente de 12 livres tournois.

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX

Il faut s'arrêter plus longtemps sur un acte de donation passé à Andrivaux, le 11^{ème} jour des calendes de décembre 1252, en présence d'Elbon de Saint Astier, déjà cite. Comparaisent cinq Frères Pierre, Hélié, Géraud, Eblon et Milon de Saissac, ainsi que leur sœur Bertrande: ils s'inquiètent du salut éternel de leur père défunt Pierre de Saissac, en raison du tort qu'il avait causé à l'Ordre du Temple sans qu'il soit fourni d'explication plus précise. Aussi décident ils de donner solennellement en aumône a la commanderie d'Andrivaux le domaine de Cortils, près de la Chapelle Gonaguet, avec toutes ses appartenances tam hominum quam pratorium, terrarum etrerum aliarum mobilium et immobilium; les serfs étaient donc compris dans la donation. En reconnaissance de cet abandon, le commandeur, Sicard de la Roque, verse aux frères Saissac une somme de 33 livres 10 soles, mais aussi, ca qui a bien plus de prix à leurs yeux, il absout, quantum poterat!, l'âme de feu Pierre de Saissac de tous les dommages causés à cette maison: à Andrivaux évidemment.

Les six héritiers, la conscience en repos, jurent sur l'Evangile de ne jamais attaquer la donation; Eblon de Saint Astier appose son sceau en présence de témoins: Fr. Itier de Périgueux, chevalier, Fr. Pons Auta(?), Fr. Pierre de le Barre, prêtre, Itier de Périgueux, fils dudit Itier, Itier Ayz, damoiseau, et Guillaume de Chastenot, clerc; ce dernier était chapelain d'Andrivaux.

On trouve encore trace de plusieurs donations, entre autres le bornage de Preissegier, paroisse de Biras, en 1276. Le commandeur est à ce moment Géraud Vernhes ou de Lavernhes. Il sera de nouveau à Andrivaux vingt ans plus tard, après une période où le préceptorat semble avoir été exercé par Géraud Druilhe.

Arrêtons ici cette nomenclature, non sans avoir noté, pour ses détails pittoresques, l'aumône faite à Andrivaux par Géraud de Chabans et ses deux fils, de 3 setiers de froment, un banquet(?), une geline, un quarteron de vin et une mosduriere froment sur les bories appelés des Borderies, plus semence et une pipette de vin et encore 16 mosduries avoine sur le mas de Chauso.

La commanderie d'Andrivaux était-elle un grand propriétaire foncier? Question difficile à éclaircir, en raison de la extrême variété des donations. Comme on l'a écrit, au sujet des Templiers en général: Le patrimoine du Temple se composait de morceaux et de pièces... Les dons faits à l'Ordre étaient des plus divers: des domaines entiers, des droits sur les églises, les marches; des maisons, des dimes, des rentes viagères, des vilains avec leurs tènements... Cela s'applique en partie à Andrivaux qui possède, tantôt des terres délaissées par le propriétaire primitif, tantôt des rentes ou des redevances n'entraînant pas l'aliénation du fonds. Quoi qu' il en soit Andrivaux tenait dans sa mouvance des fiefs sur de nombreuses paroisses de la région, la plupart au Nord de l'Isle: la Chapelle Gonaguet, Biras, Bussac, Mensignac, Saint Apre, Montagrier, et quelques-unes au Sud de la rivière: Marsac, Coursac, Manzac.

Bref, pour reprendre l'expression d'un document du XVI^{ème} siècle, les nombreuses parcelles du domaine étaient confusément pèle mêlées! Mais elles n'en constituaient pas moins un ensemble sinon cohérent, du moins puissant, de terres et de revenus.

Dans les dernières années du XIII^o siècle fut envisagée la fusion des deux Ordres, du Temple et de Saint Jean de Jérusalem, qui hélas oubliant l'entente fraternelle des débuts, en étaient venus à une sourde rivalité. Le Grand Maître du Temple se rendit à Rome pour s'opposer avec énergie à cette jonction qui, cependant, pouvait sauver l'Ordre.

L'orage qui couvait depuis longtemps, éclata le 13 octobre 1307, avec l'arrestation des Templiers dans tout le royaume.

Sur le plan local, les renseignements précis font défaut. Le commandeur d Andrivaux était de nouveau, depuis 1298, Géraud de Lavernhe, en même temps que Maître de l'Ordre en Périgord: il est encore désigné en 1306 sous cette double qualification. Va-t-il pu s'enfuir, comme le firent certains dignitaires? ou fut-il de ce qui languirent pendant des années, dans les tours de Domme? Une liste de 70 Templiers arrêtés et attendant le jugement fut dressé en 1309; seuls y figurent, suivi de la mention Petragoricensis trois noms: Johannes de Valle Gelosa, P. de Terrassone, Guillus Mayravent. On ne connaîtra donc pas le sort du dernier commandeur d'Andrivaux.

Au Concile de Vienne, en 1312, Clément V supprima l'Ordre du Temple. En France, presque toutes les commanderies passèrent entre les mains des Hospitaliers de Saint Jean.

Des maisons du Temple et des Hospitaliers avaient existé simultanément aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. Après la réunion des unes aux autres, on trouve en Périgord une quinzaine d'établissements

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX

(commanderies, membres ou annexes) sous le contrôle de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem. Mais combien, dans ce nombre, étaient au Temple à l'origine? On ne peut guère citer, de façon sûre, que les commanderies d'Andrivaux, de Sergeac, du Temple Laguyon, et certaines annexes comme le Petit Jumilhac.

Dès 1313, le Fr. Arnaud de Serres, hospitalier de Saint Jean ou plus précisément, à partir de cette époque, chevalier de Rhodes est indiqué comme commandeur d'Andrivaux. Tout au moins en exerce-t-il les fonctions avant une nomination définitive: il a fallu attendre le 19 juin 1324 pour que le Fr Pierre de Longlegrand prieur de Toulouse, confiera la commanderie d'Andrivaux à Arnaud de Serres. Le nouveau commandeur, jeune, restera en place jusqu' en 1346, actif et soucieux des intérêts de la Maison, défend à deux reprises les droits d'Andrivaux sur la forêt de Lancinade: en 1322 contre l'abbé de Chancelade, en 1325 contre les Saint Astier de Montanceyx, avec un succès limité, car la commanderie n'obtient que la jouissance d'un quart de la forêt par indivis.

Est-ce au début de cette nouvelle ère et pour marquer la prise de possession que l'église d'Andrivaux, gardant toujours Saint Maurice pour titulaire, fut aussi placée sous le vocable de Saint Blaise? Médecin et thaumaturge, ce saint était le protecteur des Hospitaliers qui lui consacrèrent nombre de leur église

Des temps troubles allaient commencer pour le Périgord: en 1337, le roi d'Angleterre déclara la guerre à Philippe VI de Valois. Assez rapidement, les hospitaliers atteignirent les environs d'Andrivaux; prise de Saint Astier en 1339, siège du château de Montanceyx l'année suivante. Par la suite, le théâtre de la guerre se déplace, des trêves interviennent.

En cette première moitié du XIV^{ème} siècle, la commanderie n'avait pas encore souffert dans ses intérêts matériels. Lorsque en 1373, sur l'ordre de Grégoire XI, fut menée une enquête sur l'état des biens et des personnes de l'hôpital de Saint Jean de Jérusalem dans le diocèse de Périgueux, on fut prié de prendre pour base l'année 1348 pour établir la comparaison avec l'état de chose entraîné par la guerre, vingt-cinq ans plus tard.

Ce document fournit donc le tableau des revenus d'Andrivaux et de son annexe Doule pour 1348. Voici d'abord les rentes en nature: 168 saumées de froment et, en quantités décroissantes, de l'avoine, de la meture de fèves. La volaille abondait: il n'était pas reçu moins de 230 gelines ! Les moulins du Pont, près de Montagrier, et de Bonnes, sur la Dronne, fournissaient un total de 100 saumées de grains. Les dimes et agrières faisaient rentrer, dans les caves et greniers de la commanderie, vendange, vin et farine.

Les recettes en argent concernant les droits divers, sur les moulins à drap et les fours, le contrôle des mesures, la viande, les près et pâturages, atteignaient 126 livres par an.

Ajoutons à cela le revenu irrégulier par nature, mais assez important, que donnait l'acapte, droit perçu à chaque mutation de commandeur ou de tenancier, le plus souvent en argent, mais parfois en livres de cire.

Quelques années après le traité de Bretigny qui semblait consacrer la domination anglaise en Périgord, la guerre, de nouveau fait rage dans la région. Le siège de Bourdeilles par les anglais, les hauts faits de Du Guesclin à Chancelade en 1370 sont des épisodes bien connus. C'est pendant cette période qu'Andrivaux supporta tout le poids des destructions. En 1373 se place, on l'a dit, l'enquête de Grégoire XI sur la situation des commanderies de Saint Jean de Jérusalem en Périgord

Exposée en mauvais latin, cette situation paraît lamentable: disparition ou sérieuse réduction des revenus d'Andrivaux. Les moulins? nune propter guerram sunt penitus destructa et nullius valoris... Le froment? Au lieu des 168 saumées de 1348, on en a reçu que 26 en 1371 et 16 seulement l'année suivante! Quant à l'argent, il n'a été recueilli que 26 livres 10 sols 4 deniers, alors que les charges vis à vis de l'évêque de Périgueux, des cures de la Chapelle Gonaguet et de L'Isle, restent les mêmes. Il faut aussi trouver 61 florins d'or pour les reposons de l'Ordre. Sans oublier l'entretien, nourriture et vêtements, des membres de la commanderie.

L'effectif n'est pourtant pas considérable: quatre Hospitaliers seulement vivent à Andrivaux. Le commandeur est Arnaud Jean de Marquefaye, frère servant, 35 ans; le chapelain Guillaume Audoin, Jean Texier, frère servant, 55 ans tous les deux, et un septuagénaire Guillaume de Unato (?), est donataire de la Maison.

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX

Aucune autre commanderie, d'ailleurs, à l'époque ne dépasse ce petit nombre de Frères: il n'y en a plus qu'un seul en fonctions à Comberanche et au Soulet.

L'enquête ne put fournir aucun renseignement sur les commanderies de Saint Nexant et Saint Avit de Fumadières, qui se trouvaient, dit le texte, in hoberdientia anglicorum!

Mais au sujet d'Andrivaux, devait-on se fier aux indications du Fr. de Marquefave? Deux ans plus tard, l'affaire éclate... Grégoire XI, alerté par le grand prieur de Toulouse, adresse, le 29 octobre 1375, des lettres aux évêques de Périgueux, Cahors et Limoges pour exposer les faits: Arnaud de Marquefave a, depuis plusieurs années, dilapidé les biens de la preceptorie d'Andrivaux, mené une vie scandaleuse et refusé de remettre à l'Ordre les sommes qui lui sont dues; ce qui lui a valu, après sermones, d'être mis en prison. Le commandeur, alors, carceribus maliciose et fraudulenter evadens, a recruté des partisans et s'est précipité à Andrivaux où il s'est enfermé. Le Pape demande l'aide de tous, avec recours au bras séculiers besoin est, pour s'emparer du rebelle et de le remettre en prison. Ordre est donné à ceux qui doivent des rentes à la commanderie de ne rien verser entre les mains de ce frère indigne.

Après la destitution d'Arnaud de Marquefave, Jean Clary est commandeur d'Andrivaux en 1378, mais la secousse d'une si pénible affaire en des temps difficiles, ne peut que précipiter la décadence d'une Maison chancelante.

Avec son cortège de dévastations, de ruines, de disettes, la guerre franco anglaise se poursuivra de façon sporadique jusqu'à la moitié du XV^{ème} siècle. En dehors des armées, les bandes répandent la terreur: la plus redoutable fut celle de Thomas Dubosc qui, en 1414, rançonna Andrivaux et les paroisses environnantes.

Si l'on sait qu'au début du siècle, la commanderie reçoit encore quelques donations (une vigne à Marsac en 1407), il reste peu de documents sur cette période. Arnaud de Mauléon fut commandeur de 1398 à 1412, peut-être même un peu après: mais aucun autre nom n'a été transmis avant celui d'Arnaud de la Mole, en 1446. Ce sera le dernier commandeur d'Andrivaux.

À la dissolution de l'Ordre du Temple en 1312, la commanderie et ses possessions sont remises aux Hospitaliers, qui continueront à la développer, et qui l'uniront, à la commanderie de Condat, vers 1440

Précepteurs Templiers

Nom du précepteur	Dates
Guillaume de « Traulegâ »	vers 1228
B. Blanc	vers 1235 - 1252
Petrus de Petragoris	vers 1245
Sicard de la Roque	vers 1252
P. Donaderi	vers 1250
Gérard Druilhe	1252-1297
Gérard de Lavergne, Maître en Périgord	1297-1306

Commandeurs Hospitaliers

Nom du commandeur	Dates
Arnaud de Serres	1324-1346
Raymond de Saint-Paul	jusqu'en 1364
Jean de Marquefave	1370-1373
Jean Clary	1378-1388
Arnaud de Mauléon	1398-1412
Réunion avec Condat	Vers 1440

Commandeurs du membre d'Andrivaux

	Templiers	Hospitaliers
1513	Jean de Lioncel	1530-1531 Hélie Boniface

Diamètre: 42mm

Description: Évêque de face, à mi-corps, tête nue, le visage tourné de trois quarts à dextre

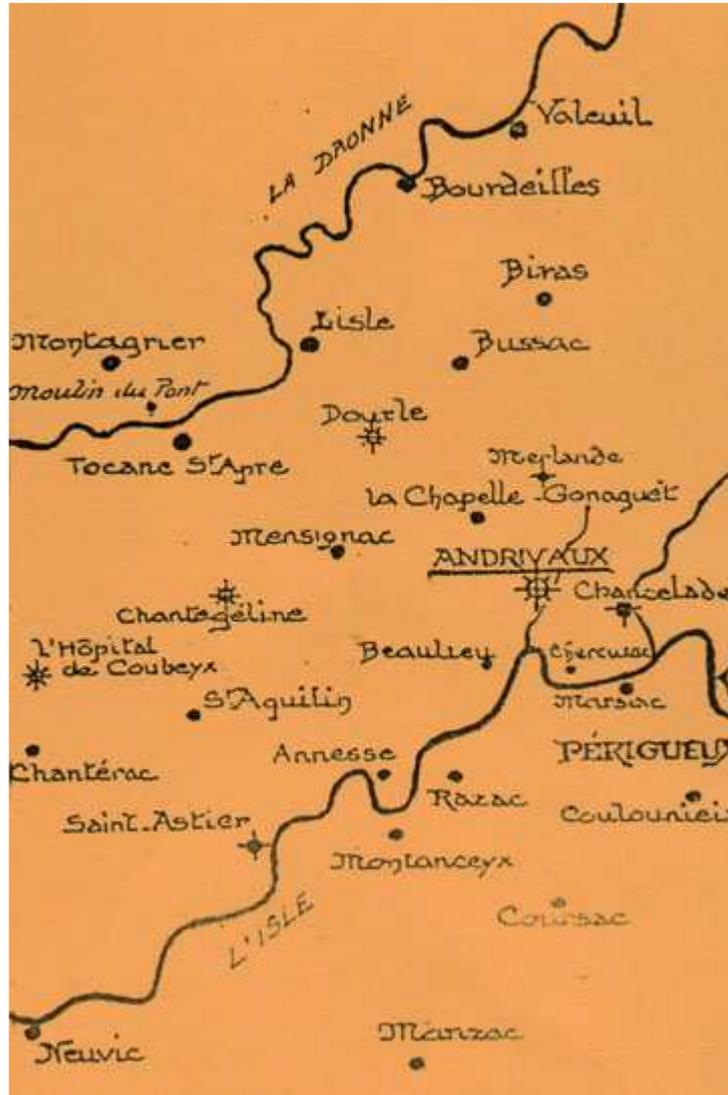
COMMANDERIE DES ANDRIVAUX



; il lève la main droite pour bénir, de la gauche, il tient sa crosse, présentée de biais, volute en dedans.

Légende théorique: † GAV..... AGORICEN.I.. EPS.

Légende transcrite: Gau[fridus Petr]agoricen[s]i[s] episcopus.



Zone d'influence de la commanderie

Possessions

De l'église du hameau des Andrivaux, aujourd'hui détruite, il ne subsiste que la crypte percée de trois fenêtres. Les Templiers la dédièrent à saint Maurice, les Hospitaliers y ajoutèrent saint Blaise. Dans le hameau, subsiste encore la très belle Maison de Chilhaud. Dans le cimetière voisin, s'élevait une grande « Lanterne des morts », détruite au XIX^{ème} siècle. Près de l'église, le logis du commandeur a conservé d'époque quelques caves, son dallage et une cheminée. Non loin, les Templiers possédaient un pigeonnier, et un moulin en bordure d'étang

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX



Maison de Chilhaud



Maison Chilhaud avec ses arcades et ses fenêtres à meneaux. Sur la façade, des pierres de réemploi portent des rosaces tracées au compas et des crucifix à trois pieds.



Dans une cave, on découvre un Blason.

Blason à la triple fleur de lys, qui symbolisait, pour les Templiers: la Foi (le pape), la Sagesse (le roi) et la Chevalerie (le temple). Plus haut, les belles caves du presbytère s'ouvrent d'un souterrain.

De l'église, aujourd'hui détruite, il ne subsiste que la crypte percée de trois fenêtres, et des débris de colonnettes éparpillés dans le village. Elle devait ressembler à la très belle église voisine de Merlande



Crypte



Merlande

Les Andrivaux avaient pour dépendance l'hôpital de Dourle (commune de Lisle), la commanderie de Chantegeline (aujourd'hui Chantepoule, sur la commune de Mensignac), l'hôpital de Combeys (commune de Chantérac), et l'église de Razac. La commanderie des Andrivaux avait également des possessions sur les paroisses de La Roche-Saint-Paul, Puymartin, Temple-le-Sec et Temple de l'Eau, mais aussi sur les communes de La Chapelle-Gonaguet, Biras, Bassac, Saint-Apre, Montagrier, Marsac, Coursac et Manzac. Une fois remise aux Hospitaliers, après la dissolution de l'Ordre du Temple, la commanderie continua à s'étendre avec leurs possessions propres sur la rive droite de l'Isle

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX

Les Andrivaux avaient pour dépendance l'hôpital de Dourle (commune de Lisle) et la commanderie de Chantegeline (aujourd'hui Chantepoule, sur la commune de Mensignac), qui a conservé son église.

Certaines archives permettraient toutefois d'attribuer ces biens aux Hospitaliers (respectivement en 1211 et 1175). On peut situer dans le même cas l'hôpital de Combeys (commune de Chantérac), qui existait en 1178, et l'église de Razac.

En aval, sur l'Isle, dans la banlieue de Mussidan, sur la commune de Saint-Front-de-Pradoux, se trouvait la commanderie templière de Lagut.

Au nord de Ribérac, un mystère reste à percer: celui de la commanderie de Comberanche. Templière ou hospitalière ?

Citée dès le XIII^{ème} siècle, elle dépendait de Condat, commanderie hospitalière à la destruction de l'ordre du Temple.

Un commandeur hospitalier y est cité à partir de 1232. Mais la présence templière est incontestable, ne serait-ce qu'en raison de très nombreux lieux-dits « Le Temple » (sur la commune de Siorac-de-Ribérac, Chassignes, Grand-Brassac, Bertric-Burée, Bourg-du-Bost, Verteillac, Saint-Martial-Viveyrol, Cherval, Champagne et La Rochebeaucourt), ainsi que le lieu-dit « L'Epine », à Bouteilles.

Peut-être faut-il penser que Comberanche était une commanderie hospitalière, et que la commanderie templière se trouvait, 2 km à l'est, à Allemans, parfois citée comme telle, et qui a conservé son église romane.

En tout cas, les restes de la commanderie que l'on peut visiter à Comberanche ne sont pas templiers, puisqu'ils ne datent que des 15^e et 17^e siècles. L'église romane, ancienne chapelle de la commanderie, au vocable de saint Jean-Baptiste, a pu, elle, connaître les Chevaliers aux blancs manteaux.

Chambeuil (commune de Ribérac) et la Feyliet (commune de Bertric-Burée) dépendaient de Comberanche. On ne sait si la Feyliet était une maison ou une commanderie.

La belle église romane de Saint-Privat-des-Prés d'épandait de la commanderie d'Aubeterre.

Plus bas sur la Drome, près de la Roche-Chalais, la commanderie de Saint-Michel-de-Rivière dépendit d'Aubeterre, puis de Chantegeline.

Sources: HIGOUNET-NADAL et LACOMBE 1990. HIGOUNET-NADAL (A.) et LACOMBE

Nous lisons dans le « Gallia Christiana » que l'église de Saint-Maurice d'Andrivaux appartenait jadis à des religieuses, dont le couvent fut supprimé à cause des abus qui s'y étaient introduits; en l'année 1139, Geoffroy de Cauze, évêque de Périgueux, voulant appeler les frères du Temple dans son diocèse, leur donna cette paroisse et les établit dans le cloître abandonné. Les archives ne contiennent aucune indication sur cet événement, pas plus que sur les premières années de la nouvelle maison, qui était devenue comme le centre d'où les Templiers rayonnaient sur toute la province du Périgord. Cette lacune nous paraît d'autant plus regrettable que le peu qui nous est parvenu de documents relatifs au XIII^e siècle laisse supposer l'importance de ce que nous avons perdu.

Quand la suite des actes nous permet de pénétrer dans le passé de cette commanderie, nous la trouvons très florissante et recevant encore de nombreuses marques de la sympathie des seigneurs du voisinage. Une charte d'Archambaud, comte de Périgord, nous apprend qu'au mois de novembre de l'année 1228, le chevalier Bertrand de Geoffroy donna, en présence de ce prince, à Hélié de la Barthe, Maître du Temple en Périgord et à Guillaume de « Traulegâ », précepteur d'Andrivaux, tous ses droits sur le moulin du Chambon. Le comte apposa son sceau au bas du parchemin en présence de frère P. de Bramanson, cellerier d'Andrivaux, d'Hélié de Saumur, de Simon de l'Isle chevaliers.

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX

Pénétrons, le premier dimanche de Carême de l'année 1240, dans les salles de la commanderie d'Andrivaux; nous y trouvons Raymond Ayz, maître du Temple en Périgord et Ebblon, seigneur de Montzey (de Monle-Inciso), occupés à terminer un long différend au sujet des droits du commandeur sur la forêt de Lancinade; ils avaient choisi pour arbitre de leur discussion le noble et puissant homme, Hélié, comte de Périgord. Ce dernier après avoir pris connaissance de la donation faite jadis par le chevalier Izarn de Montzey à l'Ordre du Temple de toute sa seigneurie d'Andrivaux et celle qui fut faite plus tard par son fils Bertrand des droits d'usage, de dépaissance, et de pêche sur toutes ses terres, prononce sa sentence, en présence d'une nombreuse assemblée de chevaliers de damoiseaux et de clercs: le Précepteur aura la faculté de prendre dans la forêt de Lancinade tout le bois qui lui sera nécessaire, à la condition d'en avertir à l'avance le seigneur de Montzey: celui-ci, pour donner un gage de sa sincère réconciliation, profite de la circonstance pour ratifier solennellement les donations de ses ancêtres; en reconnaissance de quoi, le chevalier Raymond Ayz lui donne douze livres tournois.

Ce même baron, Ebblon de Saint-Astier, seigneur du château de Montzey, assistait, quelques années plus tard, à une importante donation faite au Temple d'Andrivaux. Cinq frères, Pierre, Elie, Gérard, Ebblon et Milon de Saissac et Bertrande leur soeur, pour réparer les dommages que leur père, le chevalier Pierre de Saissac, avait causés à l'Ordre du Temple, faisaient donation de la maison d'Andrivaux de leurs fiefs des « Cortils » situé dans la paroisse de « la chapelle de Gonaguet », en promettant de ne porter dans la suite aucun obstacle à l'accroissement de la population de ce territoire. Pénétré de reconnaissance pour cette libéralité, le chevalier Sicard de la Roque précepteur d'Andrivaux. « donna autant qu'il dépendait de lui, l'absolution à l'âme du chevalier défunt pour tous les excès dont il s'était rendu coupable envers les Templiers » et remit en outre, séance tenante, aux donateurs la somme de trente-huit livres et dix sols de la monnaie du Périgord. Le chapelain d'Andrivaux Wilhelm de Chastanet, qui avait fourni cette somme, reçut en paiement l'usufruit de ce fief jusqu'à sa mort; après quoi, les Templiers s'engageaient à prélever sur les revenus une rente de vingt sols qui devait subvenir aux frais d'un service anniversaire pour le repos de son âme, plus une pareille rente qu'il pourrait léguer dans son testament à qui il le voudrait. Ebblon de Montzey, de la seigneurie duquel relevait ce fief, après avoir donné l'investiture au précepteur et exempté les futurs habitants de toute servitude autre que celle de la réparation des barrières de son château, fit dresser de tout ce qui précède une charte qu'il scella de ses armes, le 11^e jour des calendes de décembre 1252, en présence de frère Itier de Périgueux, chevalier du Temple, de son fils Itier de Périgueux, d'Itier Ayz, damoiseau, de frère P. de la Barre et de frère W. de Chastanet, prêtres de l'Ordre.

Grâce aux facultés accordées par les donateurs et aux dispositions prises par les Templiers, ce territoire ne tarda pas à se peupler et quelques années plus tard nous y voyons construire le petit village de « Chantégéline », annexe d'Andrivaux

Eglise de Chantégéline ou Chantepoule

Commune de Mensignac - 24



COMMANDERIE DES ANDRIVAUX

Dans la commune de Mensignac, au lieu-dit Chantégéline (aujourd'hui Chantepoule), se dresse une église dont l'origine remonte au XII^e siècle, et qui était une dépendance de la commanderie d'Andrivaux.

La commanderie d'Andrivaux (située dans la commune de Chancelade), est créée en 1139 par Geoffroy de Cauze, évêque de Périgueux, sur les ruines d'un couvent de religieuses supprimé à cause des abus qui s'y étaient introduits.

L'église de Chantégéline est ce qu'il reste d'une très ancienne dépendance de la commanderie d'Andrivaux

Cette église dont l'édification remonte au XII^e siècle est remaniée au XIV^e siècle et restaurée au XIX^e siècle. Elle présente des murs en bel appareil du début du XII^e siècle scandés d'importants arcs de décharge.



Dans la commune de Mensignac, au lieu-dit Chantégéline (aujourd'hui Chantepoule), se dresse une église dont l'origine remonte au XII^e siècle, et qui était une dépendance de la commanderie d'Andrivaux.

La paroisse de Chantégéline sera brièvement transformée en commune avant d'être rattachée à Mensignac dans les toutes premières années de la Révolution.

Dans la suite, Gérard de Chabans, chevalier de l'Isle, donna au Temple le tènement de « Pressegarots » situé sur le territoire de Mensignac (jour des Ides de juillet 1276), et dix ans plus tard il entra dans l'Ordre avec son fils, en faisant donation d'une rente de 3 setiers de froment, de 14 sols et d'un banquet, à prendre sur leurs terres (5^e jour des calendes de février 1286). Au bas de cette dernière charte fut appendu pour en assurer la validité, le sceau de la cour de Périgord.

D'autres donations, dont nous ne possédons pas les chartes, ajoutèrent à la commanderie les dépendances suivantes:

Roche-Saint-Paul Jumilhac-le-Grand – 24



Le nom de la commune remonte à l'Antiquité. Au VI^e siècle, il apparaît dans un échange de lettres entre l'évêque de Limoges, Rorice 1^{er} et celui de Périgueux, Chronope II. A l'origine, il se

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX

décomposait en « Gemelius » du nom d'un propriétaire terrien gallo-romain et le suffixe « acum » qui désigne un établissement agricole d'une certaine importance

Eglise paroissiale de Saint-Pierre-ès-Liens

Au XI^{ème} siècle, construction de l'église paroissiale dédiée à Saint Pierre-es-Liens (église qui a fait suite à un premier édifice situé non loin en contrebas de l'actuelle église et qui était dédiée à Saint Martin). L'église actuelle est un fort beau bâtiment, en grande partie roman, les transepts nord et sud, la nef et la façade, un chœur gothique a remplacé le chœur roman dont on n'a aucune trace. Un très beau clocher octogonal limousin se dresse à la croisée du transept, jouant finement entre lumière et ombre.

Prieuré de la Faye

Fin du XII^{ème} siècle, s'installera un prieuré de l'ordre limousin de Grandmont, il subsistera jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle. Une importante partie des bâtiments peut se voir, près du pont de La Faye. L'ordre de Grandmont fondé au XI^{ème} siècle en Limousin par Saint Etienne de Muret fut l'un des ordres les plus rigoureux qui ait été institué.

Pontarnaud Commune de Saint-Crépin-de-Richemont - 24



Domaine du Temple à Pontarnaud

Puymartin Commune de La Chapelle - Faucher – 24

Sur la commune de La Chapelle-Faucher « Ecclesia Fulcherii » XII^e siècle, qui dépendait de la châtellenie de Nontron et de l'évêché de Limoges au XIII^e siècle, de nombreux sites témoignent de la présence templière et hospitalière:



COMMANDERIE DES ANDRIVAUX

Chapelle de Puymartin avec son vieux donjon et sa chapelle

Le Temple-le-Sec ou Temple Laguyon Commune de Cherveix-Cubas - 24

Ces deux villages voisins, le Temple-le-Sec, où les chevaliers jouissaient de la seigneurie spirituelle, des droits de Viguerie, de taxe sur la viande, le pain et le vin, de leyde et de placage pour les denrées portées au marché les jours de fêtes votives et le Temple de l'Eau (de L'Aygo) ou de Saint-Martial, dans lequel tous ces droits appartenaient aux seigneurs de Hautefort, mais où les vassaux de l'Ordre étaient exempts de guet et de garde au château de leur suzerain.

Le nom du village (anciennement « Temple le Sec ») vient des Templiers qui y avaient établi une commanderie dont l'existence est attestée dès 1252. L'Eglise actuelle est le prolongement d'un corps de bâtiment qui était peut-être le corps de logis principal de la commanderie. A l'intérieur, on peut voir une décoration peinte du XVII^{ème} siècle



Les Hospitaliers, après avoir reçu cette riche portion des dépouilles des Templiers, lui conservèrent son titre de commanderie, et lui adjoignirent diverses possessions qu'ils avaient eux-mêmes dans la partie du Périgord située sur la rive droite de l'Isle, telles que Saint-Jean d'Excideuil.

Bientôt après, ils s'occupèrent à régler certaines difficultés qui avaient surgi entre eux et les habitants d'Andrivaux. Une charte concédée par le commandeur en 1325, fixait à 9 charges de froment, 3 d'avoine, 6 livres de la monnaie courante les redevances annuelles qu'il exigeait de ses vassaux. En 1467 les chevaliers concédèrent aux habitants de la Roche-Saint-Paul le droit de dépaissance dans leurs bois moyennant une rente annuelle de deux deniers.

Nous trouvons vers la fin du XV^e siècle le commandeur interposant son autorité pour protéger ses vassaux du Temple de Layguo contre les vexations des seigneurs du voisinage, qui, malgré les privilèges concédés par les rois de France et ceux d'Angleterre, voulaient les forcer à venir porter leurs blés à leurs propres moulins (1487).

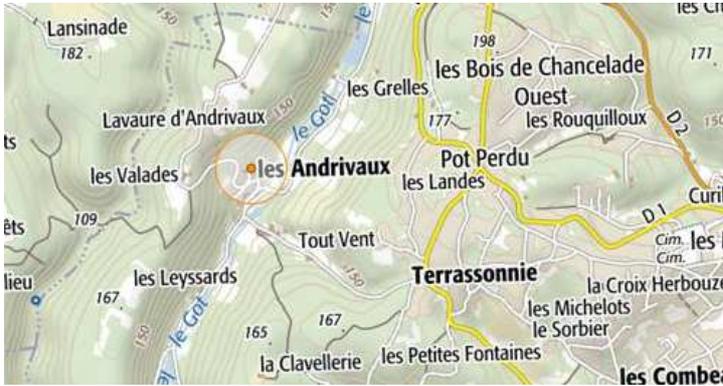
Quelques années après, Archambaut de Bourdeille, seigneur de Montzeyey, disputait aux hospitaliers la haute juridiction d'Andrivaux; mais, comme il ne pouvait guère alléguer, pour soutenir ses prétentions, autre chose que son envie de revenir sur la donation faite par les anciens seigneurs de Montzeyey, les chevaliers de Saint-Jean n'eurent pas de peine à déjouer ses efforts. Après ce procès, les chanoines de Saint-Astier vinrent à leur tour disputer la haute justice du lieu de Chantegéline, tentative qui n'eût pas un meilleur résultat que la précédente(1526).

Dès la première moitié du XV^{ème} siècle, la commanderie d'Andrivaux avait été réunie à celle de Condat. A partir de cette époque, l'histoire de cet ancien établissement des Templiers perd tout caractère et ne nous offre rien de particulier à signaler.

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX

Sources: Grand-Prieuré de Toulouse, M.A. Du Bourg (1883)

Maison du Temple Les Andrivaux



Préceptorie de l'Ordre du Temple, puis membre de la commanderie de Condat (O.S.J. de Jérusalem), avec haute justice sur Andrivaux.

Gerardus de Vernhia interdum nomine « Preceptoris domus de Andrivalle et aliarum domorum milicie Templi in Petragoricensi diocesis » insigniebatur, et etiam « preceptoris domus Andrivalle »

Domus enim illa Petracoricensis balliviae caput erat Praeceptores ejus dicuntur:

G. de Traulega - 1228.

B. Blanc - 1235.

Petrus de Petragoris vers 1245.

P. Donaderi (Voyer Finck, II page 318) - 1250.

Sicardus de la Rocha 1252.

Andrivaux (Les), hameau Commune de Beauronne - 24

Sanctus Mauritius de Andro Vallo, 1142 (Gall. Ch. Eccl. Petrag.)

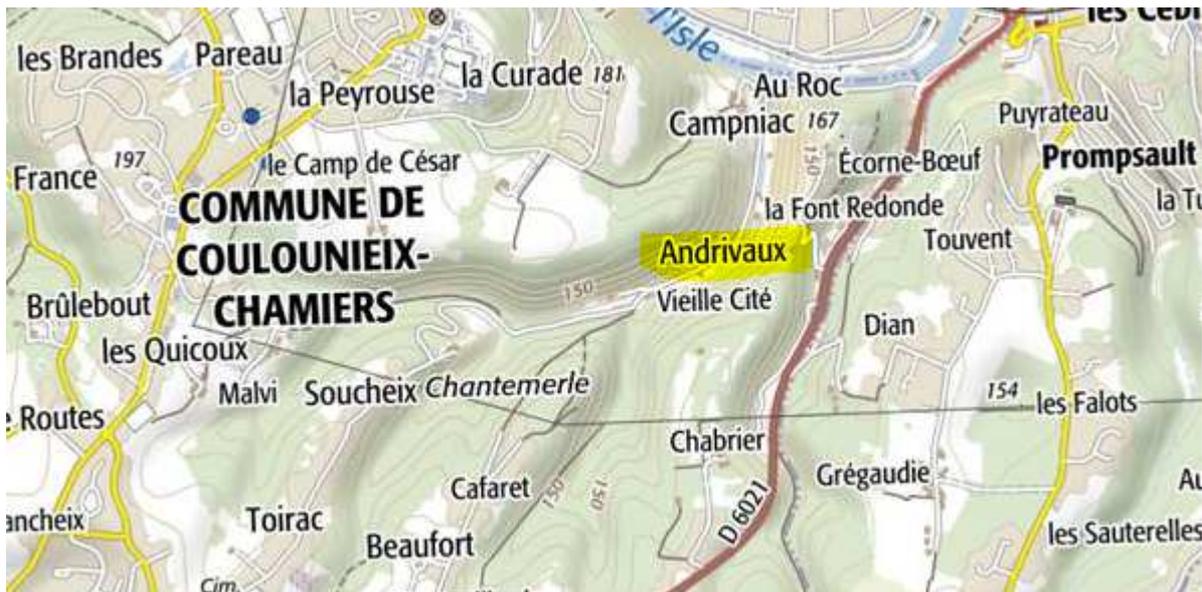
Andrivals, 1295 (testament d'Archives 3).

Androvalles, 1361 (Lesp. Châtellenie)

Andrivalles, 1450 (O.S.J.)

Vocable Saint-Blaise.

Andrivaux, hameau Commune de Coulounieix-Chamiers - 24



Andrivalia, 1395 (Lespine Hommages au comte de Périgord)

Les Templiers avaient des biens dans ce hameau, entre autre une maladrerie.

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX

Alayze ?

Bordaria Alayzencha, 1223 (O.S.J.)

Dépendance de la Maison du Temple des Andrivaux

Chambon (Le), hameau et moulin sur la commune Marsac-sur-l'Isle.



Localisation: Domaine du Temple à Le Chambon

Dépendait de la Maison du Temple des Andrivaux (O.S.J.)

Courty, (hameau ou lieu-dit), commune de Montcaret.



Localisation: Domaine du Temple à Courty

Gonaguet, (hameau ou lieu-dit), Commune de la Chapelle-Gonaguet.

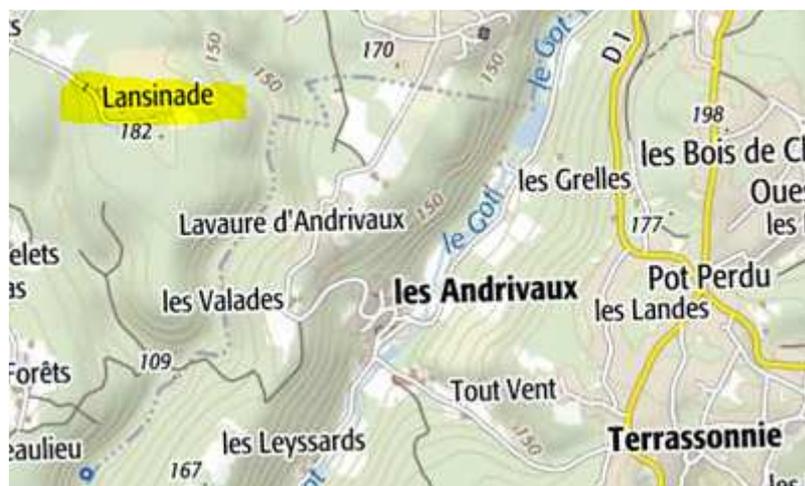
COMMANDERIE DES ANDRIVAUX



Localisation: Domaine du Temple à La Chapelle-Gonaguet

Bordaria deux Cortils sive d'Agonaguet, 1252 (O.S.J.)
Dépendant de la Maison du Temple des Andrivaux.

Lansinade Commune de la Chapelle-Gonaguet – 24



Bosc Dancinada, 1322
(cartulaire de Chancelade).
La forêt de Lansinade, d'abord
partagée entre l'abbaye de
Chancelade et la commanderie
d'Andrivaux, appartiendra tout
entière à l'abbaye en 1775
(O.S.J.)
Membre de la Maison du
Temple des Andrivaux.

Maillol Commune de Cherveix-Cubas – 24

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX



Maynamentum (Mainement),
ferme de Maillol, 1450 (O.S.J.)
Maison du Temple des
Andrivaux.

Peyre (La) Commune de Thenon – 24



Dépendance de la Maison du
Temple d'Andrivaux (O.S.J.)

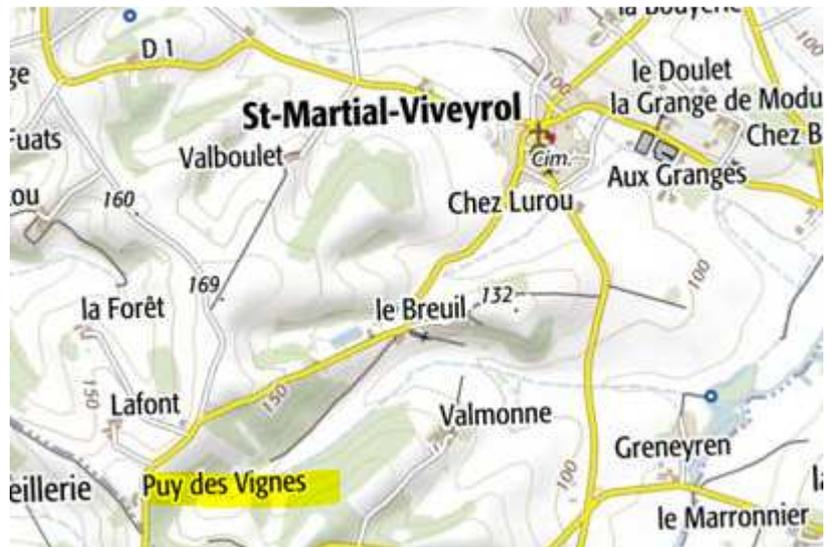
Pont d'Anglars Commune de Proissans – 24



Iter quo itur de ponte
d'Anglars versus la
Saumaria, 1489 (O.S.J.)
Dépendance de la
Maison du Temple des
Andrivaux.

Domaine du Temple au Puy-des-Vignes Commune de Saint - Martial – Viveyrol - 24

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX



Ténelement dépendance d'Andrivaux (O.S.J.) Ténelement dépendance de la Maison du Temple des Andrivaux.

Saint-Avit-de-Fumadière, hameau et moulin Commune de Bonneville-et-Saint-Avit-de-Fumadières - 24



Praeceptorium Sancti Aviti de Fumaderiis, 1372 (O.S.J.)

A l'origine c'était une Maison du Temple. Les Hospitaliers ont remplacés les Templiers. Elle était une dépendance de la Maison du Temple des Andrivaux.

D'après: M. Le Vicomte de Gourgues



Agathe Bonnet – Artiste Peintre

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX



Diamètre: 42mm

Description: Évêque de face, à mi-corps, tête nue, le visage tourné de trois quarts à dextre ; il lève la main droite pour bénir, de la gauche, il tient sa crosse, présentée de biais, volute en dedans.

Légende théorique: † GAV..... AGORICEN.I.. EPS.

Légende transcrite: Gau[fridus Petr]agoricen[s]j[s] episcopus.

On lit dans un manuscrit de Labbe, qu'en 1140, sous l'épiscopat de Godefroy de Cauze, évêque de Périgueux, l'église de Saint - Maurice - d'Andrivaux fut donnée par ce prélat aux chevaliers du Temple, pour s'y établir, en remplacement d'une communauté de femmes qui avait encouru, le mécontentement du prince de l'église, son supérieur. « Tempore Imjus episcopi, fratres militioe templi, in terrain istam primitus advenerunt, et data est eis ecclesioe S.-Mauricii de ANDRO-VALLO, in qua quondam monachoe habitaverant, sed propter eariimdam irreligiositatem et incontinentiam eam reliquerant desolatam. »

Nous avons eu aussi sous les yeux une relation de l'état des biens et personnes de la maison de Saint – Jean – de - Jérusalem établie à Andrivaux, diocèse de Périgueux, dressée par la volonté du pape Grégoire XI, le 23 mai 1373, après la dissolution de l'ordre, sur les arrêts de Philippe-le-Bel, dont nous avons vu aussi, les ordonnances concernant la commanderie d'Andrivaux.

Les chevaliers du Temple avaient encore une autre maison en Périgord, au pont Saint-Martial, ainsi que le constate une donation de 10 livres de rente à eux faite, le 2 des ides de septembre 1274, par Géraud de Faye et sa mère, Marguerite de Born

Ce qui reste d'Andrivaux, de ce monument vénérable des temps les plus reculés, n'est presque, rien. L'église fut rebâtie sans goût et sans soins sur les ruines de l'ancienne commanderie. Quelques vestiges, çà et là, rappellent seuls le souvenir de l'antique splendeur de ces établissements guerriers et religieux. Il reste, sous l'église, des caveaux où l'on ne voit plus que des voûtes humides, des murs sans inscription. Cet abandon est triste, et jette dans l'âme qui a la foi des anciennes choses l'amertume et le découragement. — Il y a dans cette commune un maire et un conseil municipal; d'honnêtes gens, vertueux, dévoués au pays, sans nul doute, mais fort peu soucieux de la chevalerie, ignorant très probablement que les frères de Jacques Molay promènèrent autrefois dans cette prairie et sur ces collines leurs longs manteaux de pourpre, marqués de la croix blanche qui les faisait prêtres-soldats. —Et il faut bien qu'ils l'ignorent, car autrement ils seraient sacrilèges!... —.Oh! je ne puis croire à cette menace qui sent le vandalisme et la haine du passé : on parle d'une délibération prise, qui autoriserait la cession des matériaux de l'église d'Andrivaux à l'homme qui voudra bien la démolir et emporter bien loin cette masse de pierre qui masque la vue des propriétaires voisins. — Certes, si la délibération fut prise, c'est par ignorance, nous le répétons ; cette profanation, commise sciemment, serait un crime; et à présent que nous éclairons nos frères du Périgord sur les richesses qu'ils possèdent, et dont ils auraient pu se dépouiller avant notre avis, ils rompront leur marché, car il y eut dol et surprise ; ils le rompront, et ils seront fiers de le rompre. On ne peut pas être né impunément dans la Vallée des guerriers.

Nous donnerons aussi un avis aux antiquaires de notre province, qui ont déjà pratiqué avec succès des fouilles sur plusieurs points du département Nous avons la certitude, aujourd'hui, que l'église souterraine d'Andrivaux renferme les tombeaux de plusieurs évêques (entre autres celui de Godefroy de Cauze, inhumé au XII^{ème} siècle), de quelques hauts barons du Périgord, et de plusieurs chevaliers du Temple, dont la liste comprend plus de trente noms. Le Musée de notre ville de Périgueux pourrait, peut-être, trouver ainsi, à moins de six-pieds de terre, des indices précieux sur une grande époque, et quelques pages de plus pour notre histoire du Périgord.

Nous terminerons cet aperçu par une chronique, toute de tradition, mais dont les points principaux se trouvent justifiés par les manuscrits de la bibliothèque du roi. Elle se rapporte à deux familles dont le nom est populaire en Périgord ; je veux dire les familles de Talleyrand et de Taillefer. — Andrivaux et Chancelade sont les lieux de l'événement.

A cette heure, dit le chroniqueur (1323), tout reposait dans l'abbaye de Chancelade ; les lumières des cellules étaient éteintes ; quelques hommes d'armes au service du seigneur abbé veillaient seuls à la grande porte, dans une sorte de corps-de-garde qui tenait le milieu entre le

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX

profane et le religieux. Ainsi, il y avait des images de saints sur le mur, et à côté des inscriptions quelque peu païennes ; on voyait des soldats couchés, la croix abbatiale sur leur casaque, paraissant dormir du sommeil du juste, pendant que leurs camarades veillaient et psalmodiaient à demi - voix des refrains qui eussent pu passer à bon droit pour les cantiques du diable.

—Halte-là ! cria tout à coup au dehors la sentinelle, d'une voix alarmée ; par saint Augustin, on ne passe pas !

Mais les dernières paroles du soldat n'étaient pas achevées sur ses lèvres, qu'il y avait dans le corps de-garde monacal deux personnages de plus. — Ils avaient passé comme deux ombres légères et insaisissables sous le nez du digne hallebardier de l'église, celui-ci poursuivit les téméraires jusque sur le seuil, mais le chef du poste s'était déjà levé, les dormeurs s'éveillaient, les dagues se tiraient. Le plus grand des nouveaux venus ne laissa pas le temps de se développer à tant de bonnes volontés guerrières. Il s'approcha de l'oreille de l'homme d'armes commandant, il lui dit un mot dont l'effet fut magique ; car il abaissa son bras menaçant, le brave serviteur, jusqu'à la hauteur de sa toque, et l'ayant gravement tirée, il s'inclina bien bas, bien bas, puis il sortit sans un mot ajouter.

— Oh ! oh ! se dit la sentinelle ébahie, j'ai manqué faire un beau miracle ! Je gage un sou d'argent monnoyé en notre cité pétrocorienne, que le plus grand des deux n'est autre que monseigneur l'évêque ; maître Queyroy le quartenier n'eût pas trouvé pour un laïc si belle génuflexion.

Les deux étrangers étaient enveloppés de longs manteaux bruns qui leur couvraient le visage ; le plus petit se tenait dans l'ombre, le plus grand avait l'air fier, autant qu'on en pouvait juger par sa pose déterminée. Aucun des gardes ne songeait à dormir ni à parler. On eût entendu une souris trotter dans les cloîtres de l'abbaye ; aussi, quand revint maître Queyroy, ses bottes résonnèrent de loin sur les dalles, et les deux personnages inconnus allèrent à sa rencontre par un mouvement si prompt et si bien concerté, qu'ils disparurent comme ils étaient entrés, sans que personne eût eu le temps de penser à y mettre obstacle.

Ils furent conduits dans une salle de l'abbaye, riche de tapisseries et de magnifiques sculptures, une lampe d'argent chargée de trente becs au moins pendait à la principale solive et inondait les murs et le parquet d'une lumière presque aussi brillante que celle du jour. — Ils entrèrent, et l'homme d'armes se relira, fermant la porte sur lui.

Alors vint au - devant des étrangers un beau jeune homme, de grande et riche taille, aux cheveux noir de jais aux yeux de feu, vêtu d'une longue robe blanche qui faisait encore plus ressortir sa belle tête brune et expressive. Il avait au cou une riche croix d'or ; à un doigt de la main droite, un anneau brillant d'une pierre de prix et scintillante comme une étoile ; à la ceinture, un poignard dans son fourreau d'argent. — Soyez le bienvenu, beau cousin, dit-il en s'adressant au plus grand des deux étrangers ; soyez le bienvenu, quoique l'heure de votre visite soit un peu hors des habitudes de notre ordre ; et s'il nous est permis d'apporter quelques exceptions à notre règle, ce sera, très certes, avec plus de joie qu'en aucun cas, pour notre parent le noble comte Wlgrin de Taillefer, notre compagnon d'enfance, notre frère d'affection, que nous ferons usage de l'autorité qu'il a plu au ciel de nous accorder.— Otez ce manteau, Wlgrin, et laissez-moi voir cette figure si gaie et si avenante qui nous revient Souvent en mémoire. Vous êtes chez vous quand vous êtes chez l'abbé de Chancelade, et qu'il s'appelle Hélie de Talleyrand.

— Merci, monseigneur, répondit Wlgrin d'une voix grave, merci de cet accueil si franc et si ami. Mon seul espoir n'a pas été trompé, il était tout en vous.

Et il jeta son manteau : il resta en costume simple et dé couleur grise, tel que le portaient les bourgeois du temps, une longue épée pendait à son côté sa toque était sans aigrette et ses éperons de fer.

— Qu'est-ce donc, beau cousin ?... Et que signifie ce déguisement ? Pourquoi cette figure triste et qui doit être si étonnée de ne plus être gaie ? Voyons, qu'avons - nous fait ? Quelque sottise bien grave ? Parlez ! Parlez ! Notre robe d'abbé n'exclut pas l'indulgence ; il n'y a pas si longtemps que nous portions un costume moins sévère... — Parlez ! Je pense que ce jeune page, si c'est le vôtre, n'arrête pas votre aveu... Est-ce le fils de quelque illustre maison de notre Périgord ? un Saint-Astier, peut-être ?... un Chabans?...

— C'est un autre nom ; monseigneur, interrompit Wlgrin d'une voix sourde, un nom illustre aussi, trop illustre, hélas !... car trouverai-je encore grâce devant vous ? Et écartant le manteau qui enveloppait son page, il enleva aussi la toque qui lui couvrait les yeux.

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX

— Isabelle de Talleyrand !... s'écria l'abbé, au comble de la surprise. Ma cousine en ces lieux, à cette heure, en compagnie du comte Wlgrin de Taillefer !...

— Pardonnez-nous, monseigneur, dirent les deux coupables agenouillés humblement.

— Et de quoi vous servira mon pardon, fou et folle que vous êtes ? s'écrie Hélié, oubliant la gravité de ses fonctions, si nouvelles encore pour lui : il n'était abbé que depuis six mois, et il avait été élevé à cette dignité à l'âge de vingt-deux ans. L'absolution de tous les moines de la terre, poursuivit-il, n'empêchera pas que le monde ne juge comme il l'entendra les promenades nocturnes de cette belle damoiselle avec un compagnon dont la réputation ne vaut pas un denier dé plomb.

— La protection et l'appui du noble Hélié de Talleyrand peuvent empêcher les paroles du monde, comme son pardon peut désarmer le courroux dû ciel, hasarda la belle Isabelle, ses grands yeux bleus toujours baissés, et sans quitter les genoux de son parent.

— Vrai Dieu ! Parlez - vous si bien, jeune cousine ; peut-être avez-vous quelque raison ?... Allons, relevez-vous, mes pauvres enfants !... — Prenez ce grand fauteuil, chère Isabelle, qui pour la première fois aura reçu une femme, je le veux croire pour l'honneur des enfants de saint Augustin.— Et toi, Wlgrin, qui fais de si beaux miracles, ouvre un avis...

Alors Wlgrin exposa qu'Adalbert de Talleyrand lui ayant refusé sa fille et la voulant marier au comte de Limoges, qu'elle n'aimait pas, ils n'avaient eu tous les deux, pour leur amour, qu'une ressource, celle de fuir ensemble ; qu'un port de salut, l'abbaye de Chancelade, où commandait leur meilleur ami qu'un but pour n'être plus séparés, un mariage secret des mains du jeune et révérend abbé.

Hélié réfléchit quelque temps, puis sa passion dominante de l'intrigue et de toute affaire qui exigeait, de l'énergie et de l'activité, firent le reste. Il lui parut nouveau et piquant, à lui jeune abbé, dignitaire de quelques mois, de lutter et de traiter d'égal à égal avec les chefs de sa famille, si fiers et si peu accommodants ; un rôle de père à jouer, pour un jeune homme de vingt-deux ans, est une bonne fortune à ne pas laisser échapper, surtout quand jusque - là les personnages les plus graves de la famille vous ont un peu traité en enfant.

— Par saint Augustin ! s'écria-t-il enfin, ce mariage se fera, et Adalbert notre oncle, si fier et si imposant, nous remerciera un jour d'avoir réparé la faute qu'il a commise en négligeant de fermer, par de meilleurs verrous, les portes de son château, quand il y avait une jeune fille décidée à s'envoler. — Au reste, comte Wlgrin, vous êtes de noble et illustre maison, et pouvez, malgré notre devise, marcher de pair avec nous. — Outre notre parenté., plusieurs fois renouvelée, n'êtes-vous pas un digne descendant de ce Guillaume, comte d'Angoulême, qui fut le premier du nom de Taillefer, pour avoir pourfendu un capitaine normand, de la tête à la selle, tout habillé qu'il était, et avec sa doublure de métal ? — Les femmes de votre nom (Au XIII^{ème} siècle, Isabelle ou Elisabeth, fille unique d'Aymar IV Taillefer, comte d'Angoulême, étant devenue héritière du comté, épousa, malgré elle, Jean sans terre, roi d'Angleterre, qu'elle n'aimait pas, dont elle eut le roi Henri III. En secondes noces, elle épousa Hugues de Lusignan, et le comté de la Marche fut réuni au comté d'Angoulême, dans cette famille, jusqu'en 1507, où Philippe le bel les en dépouilla. Le comté d'Angoulême passa alors à Charles le mauvais, roi de Navarre, et plus tard aux Anglais, par le traité de Brétigny) n'ont - elles pas donné des rois à l'Angleterre ? — Oh ! très certes, ce mariage se fera pour l'honneur de tous, il se fera.

Et après ces paroles concluantes, la confusion des quatre éléments n'eût rien changé à la résolution du bouillant abbé, — Il fit appeler le chef de ses gardes et son prieur. — Il dit au premier de faire approcher une litière fermée, et de commander six hommes d'escorte. — Il confia au second qu'une affaire grave l'empêcherait d'être au chœur de matines, mais qu'il serait de retour pour l'heure de nones, après quoi, par une nuit obscure, et vers deux heures du matin, les portes de l'abbaye s'ouvrirent sans bruit. Isabelle de Talleyrand fut enfermée dans la litière qu'entourèrent les gardes, Wlgrin et l'abbé, enveloppés de manteaux, ouvrirent le cortège, et ils marchèrent une demi - heure environ, également silencieux.

L'abbé, le premier, reprit la parole, et ce fut pour dire à son cousin qu'ils touchaient au terme de leur voyage : un édifice sombre et assez considérable s'élevait en ce moment devant eux au milieu des arbres de la colline qu'ils venaient de franchir. — C'était la commanderie des Templiers d'Andrivaux.

Le vénérable commandeur était Eustache de Mauvoisin ou Mauvesin, qui avait de récentes obligations au jeune abbé de Talleyrand. — Grâce à son intervention active et dévouée, le roi

COMMANDERIE DES ANDRIVAUX

Philippe-le-Bel, destructeur de l'ordre des Templiers et leur ennemi si acharné, avait toléré l'existence de ces derniers débris d'une puissance qui ne l'effrayait plus dans le fond d'une province fidèle, où les bons chevaliers ne s'occupaient plus que du ciel, et nullement des affaires de ce monde.

Hélie et ses amis furent donc accueillis comme ils devaient s'y attendre, et l'église souterraine de Saint - Maurice ne tarda pas à être illuminée et préparée pour une cérémonie qui, en ce moment encore, ne voulait que peu de témoins.—Le mariage de Wlgrin et d'Isabelle n'avait pu avoir lieu à l'abbaye, le jeune abbé ayant compris tout ce qui se pourrait dire du séjour d'une femme, toute une nuit, dans un lieu habité par des religieux dont le plus âgé n'avait peut-être pas quarante ans. — A Andrivaux, au contraire, tout était convenable, le commandeur étant presque paralytique et le plus jeune de ses chevaliers ayant passé la cinquantaine.

Hélie avait revêtu ses habits pontificaux ; Isabelle et Wlgrin étaient à genoux, près l'un de l'autre, devant l'autel ; la garde de l'abbé et quelques vieux chevaliers se tenaient debout dans la nef, lorsqu'il sembla qu'on entendait un galop de chevaux dans la prairie ou Val des guerriers.— Hélie n'y parût prêter aucune attention et il continua la cérémonie, peut-être seulement avec une ombre de précipitation un peu plus marquée que d'ordinaire. Déjà il avait fait les questions d'usage aux jeunes fiancés et reçu leurs réponses lorsqu'un grand bruit de gens se disputant et frappant aux portées extérieures, fut suivi d'un cri d'alarme que répétèrent les chevaliers présents à cette union. — Spontanément, ces vieux champions du Christ tirèrent l'épée et se placèrent devant la porte de la chapelle, les gardes de l'abbé, excités par maître Queyroy, suivirent cet exemple et se rangèrent bravement la dague au poing. — Wlgrin voulut se lever, et chercha sa garde de fer à son côté, mais l'abbé, d'une voix impérieuse et solennelle, lui ordonna de rester à genoux.

Cependant, des hommes d'armes s'élançaient par les degrés qui menaient à la chapelle, et ce ne fut que lorsqu'ils virent ce mur de pointes dressé devant eux qu'ils reculèrent ; un vieillard accourait derrière eux et les gourmandait de leur retard ; les rangs s'ouvrirent, et il vit cette barrière qui contre lui-même resta ferme et menaçante.

— Trop tard ! s'écria-t-il, j'arrive trop tard!... — Assez tôt pour bénir votre fille, comte Adalbert, dit le jeune abbé gravement ; assez tôt pour embrasser vos enfants !...

— Périsses le moine !... cria le vieux comte de Talleyrand hors de lui; en avant, soldats; c'est ma fille, je suis son maître et seigneur !...

Et, sans s'émouvoir alors, Hélie prononça les paroles sacramentelles : Wlgrin de Taillefer était l'époux d'Isabelle de Talleyrand. — Puis, l'abbé descendit les marches de l'autel, et il alla Vers la porte.

— Faites place, dit-il avec hauteur, à l'abbé de Chancelade !...

— Au nom du roi, notre maître et seigneur, dont j'ai les ordres en main, s'écria le comte à son tour, saisissez-Vous des rebelles, le moine compris !... Ce mariage n'est pas valable !...

— Je ne relève point du roi, répliqua Hélie ; je suis abbé de Chancelade par la grâce de Dieu et la consécration de monseigneur Grégoire, pape, souverain des rois.—Si le Comté, Adalbert répudie la noble devise de notre maison, je la recueille, moi, et je la fais respecter : — Re que Diou!... (fie que Diou!... rien que Dieu!... Cette fière devise est encore celle de la maison de Talleyrand) Enfants, faites place à votre abbé et à ceux qui se sont mis sous sa protection.

— Re que Diou ! répétèrent tous les assistants électrisés et Adalbert lui-même s'inclina quand son jeune parent, fier et hautain, lui envoya en passant sa bénédiction pastorale.

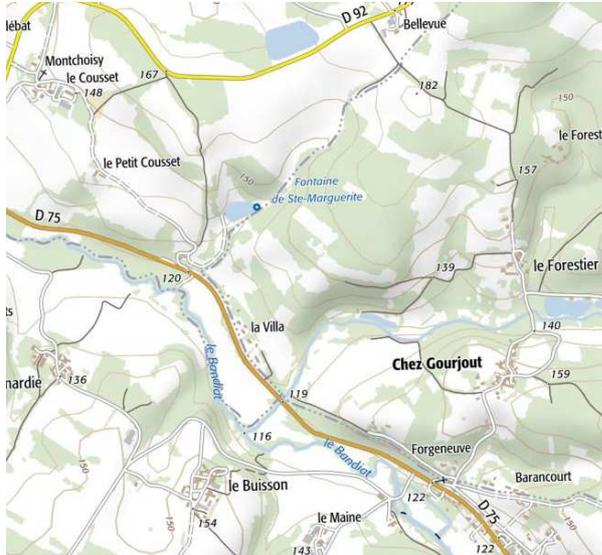
Ce fut la commanderie d'Andrivaux qui satisfit plus tard au ressentiment d'Adalbert : le roi Philippe, à son instigation, ordonna la confiscation de ce dernier établissement de l'ordre et l'expulsion des chevaliers. Le commandeur de Mauvoisin était mort avant l'exécution de l'ordonnance, avec trois de ses preux compagnons : les sept autres se réfugièrent en Angleterre. Hélie de Talleyrand, abbé de Chancelade, fut appelé presque aussitôt à l'évêché de Limoges, Chancelade étant trop près de Mareuil, de l'avis du comte Adalbert. — Peu d'années après, l'évêque était cardinal ; et il avait si bien conservé son caractère remuant et ennemi du repos, que l'histoire lui a laissé le surnom de faiseur de papes.

Wlgrin de Taillefer et Isabelle de Talleyrand ne moururent pas sans postérité. La famille de Taillefer existe encore en Périgord, comme chacun sait un seul enfant porte ce nom : Alduin de Taillefer, âgé de 19 ans, fils du comte Wlgrin, notre bon et célèbre antiquaire, mort il y a peu d'années.

ALBERT DE CALVIMONT.

FONTAINES MIRACULEUSES

Monsieur Jean Maudet s'est intéressé à cette fontaine et livre ses réflexions et recherches sur Sainte - Marguerite dans un article publié dans les cahiers de la Chapelle Saint Robert



SAINTE MARGUERITE PRES DE JAVERLHAC
Une fontaine isolée dans un vallon. Située à 2 km au nord-ouest de Javerlhac, la fontaine Sainte-Marguerite, particulièrement fréquentée dans le passé, compte aujourd'hui encore des fidèles. Elle est isolée au fond d'un vallon, en contre-bas d'un étang, dans un endroit non entretenu, envahi par la végétation. Trouver la fontaine relève presque du miracle!... Heureusement des linges accrochés aux branches des arbres attirent l'attention du visiteur qui découvre un trou cylindrique de 80 cm environ de profondeur et de 80 cm de diamètre, où coule un peu d'eau par temps humide.

Une fontaine aux vertus polyvalentes.

Il est difficile de préciser l'origine de cette fontaine qui remonte probablement au Moyen-Age, voire aux Gaulois, mais son culte est attesté depuis deux ou trois siècles.

A ces époques, on vient à la fontaine pour guérir : rhumatismes, peurs, rachitisme des enfants, mal de visage, et surtout pour combattre la stérilité. La consommation de l'eau s'accompagne de dévotions sur place et à l'église, ainsi que du versement d'une obole, probablement partagée entre les paroisses de Javerlhac et de Varaignes. Des pèlerinages collectifs ont lieu, le lundi de la Pentecôte et le dimanche suivant le 29 août. Mais la plupart des pèlerinages sont individuels et s'étalent sur toute l'année.

Des origines incertaines.

Les origines du nom de la fontaine sont incertaines. Il existe en effet une vingtaine de Sainte-Marguerite dont la plupart sont récentes. Monsieur Maudet opte pour la grande Sainte-Marguerite du Moyen-Age, celle dont Jeanne d'Arc a entendu la voix. Cette sainte se verra radier par le Vatican de la liste des Saints en raison d'une légende peu vraisemblable. Mais celle-ci mérite d'être contée.

« Au III^{ème} siècle, Marguerite, fille d'Antioche, se convertit au christianisme. Elle est remarquée par le gouverneur romain Olibrius qui la demande en mariage. Le refus de Marguerite provoque la colère du gouverneur et son martyre. Après avoir échappé au supplice, grâce à sa foi, dans le cirque d'Antioche, Olibrius qui préside le spectacle, décide de faire venir un dragon qui avale toute entière la pauvre Marguerite. Grâce à sa croix, Marguerite ressort intacte de la gueule du dragon. Après d'autres supplices, elle sera finalement décapitée ». Rien dans la légende de la pauvre Marguerite peut faire penser à une fontaine miraculeuse en liaison à la guérison des malades ou à la fécondité féminine. Pourtant au Moyen-Age, Sainte Marguerite est la patronne des femmes enceintes. Pour monsieur Maudet, là se trouve l'explication du nom de la fontaine et aussi sa spécialisation.

La fontaine a-t-elle toujours été située à son emplacement actuel ?

Une tradition profondément ancrée dans le pays situe la fontaine au milieu du même vallon. On raconte qu'un éleveur gêné par la fontaine et sa fréquentation, au milieu du pré, l'aurait comblée puis recreusée en bordure. Après avoir commis ce sacrilège, il serait mort peu après... D'après une

FONTAINES MIRACULEUSES

autre tradition, la fontaine se serait tarie d'elle-même et aurait rejailli chez le voisin, après que son propriétaire ait cherché à soutirer de l'argent aux pèlerins, pour son propre compte. On vient toujours à la fontaine...

La fontaine Sainte-Marguerite reçoit toujours des fidèles. Pour preuves, des mouchoirs, des chaussettes, accrochés dans les branches sans doute afin d'entrer en communication avec la puissance surnaturelle et non en signe de reconnaissance. La nature des linges, qui se rapporte à la femme et à l'enfant, donne à penser que la fontaine est non seulement fréquentée dans les cas de stérilité des femmes, mais aussi pour les maladies de l'enfant. Monsieur Maudet note avec une pointe d'humour : « Nous constatons donc qu'une fontaine miraculeuse trouve sa place dans le monde d'aujourd'hui et pourtant la pauvre fontaine a tout contre elle. Non seulement elle n'a plus guère d'eau, mais l'église l'a abandonnée... L'instruction publique et la science médicale la condamnent et même la Sécurité Sociale refuse toute prise en charge des déplacements... Et monsieur Maudet de conclure : »En tous cas, et quoique chacun puisse penser, il faut bien constater que des hommes, des femmes en peine, trouvent dans une fontaine comme celle de Sainte - Marguerite, au moins un recours, un espoir passager et qu'une telle croyance, qui ne fait de mal à personne et a peut-être des chances de faire du bien à certains, atténue un peu tout de même le malheur des hommes. C'est pourquoi sans doute la sagesse populaire les appelle les « bonnes fontaines ».

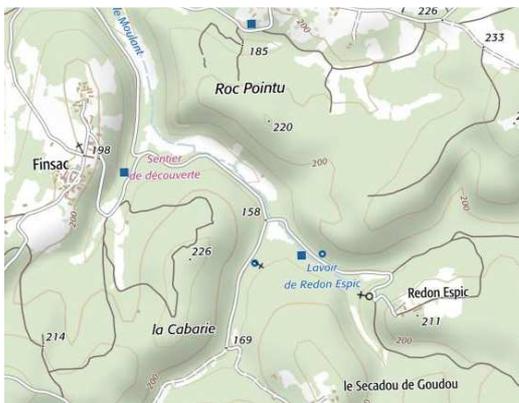
TROIS FONTAINES DÉDIÉES A LA VIERGE

Notre-Dame de Redon - Esgie (Castels)

Redon-Espic est un lieu-dit situé dans les environs de Saint-Cyprien sur la commune de Castels.

Un petit édifice circulaire, de construction récente, couvert de lauzes, analogue aux cabanes de bergers, fréquentes en Périgord Noir, abrite une statue de la Vierge.

Une fontaine sourd en-dessous : c'est la Font Bierge ou fontaine de la Vierge. Une chapelle du XII^{ème} siècle, à l'architecture d'une remarquable simplicité, s'érige non loin de là. C'était la chapelle des moniales dont le petit moulin s'appuyait jadis à ses murs.



En juin 1814, bien avant les célèbres apparitions de La Salette et de Lourdes, la petite Jeanne, âgée de 14 ans, dont les parents habitaient à La Fagette, avait rencontré près de la fontaine « la Belle Dame », comme elle l'appelait. Selon la tradition, la Vierge lui aurait délivré un message en occitan lui demandant de convaincre ses parents de rejoindre le chemin de la religion, faute de quoi ils mourraient dans l'année. Éléments troublants, les parents de la petite bergère moururent en octobre de la même année alors qu'ils n'étaient âgés que d'une trentaine d'années, précédant de quelques jours la petite Jeanne. Un nombre élevé de décès se produisit à la même époque dans la commune de Castels.

Après les apparitions - il y en eut deux - et le décès de Jeanne, un pèlerinage se créa spontanément sur les lieux même des apparitions, mais il ne fut reconnu officiellement qu'en 1862. C'est alors que l'on entreprit la restauration de l'église de Redon-Espic située tout près et que l'ancien prieuré fut restitué au culte.

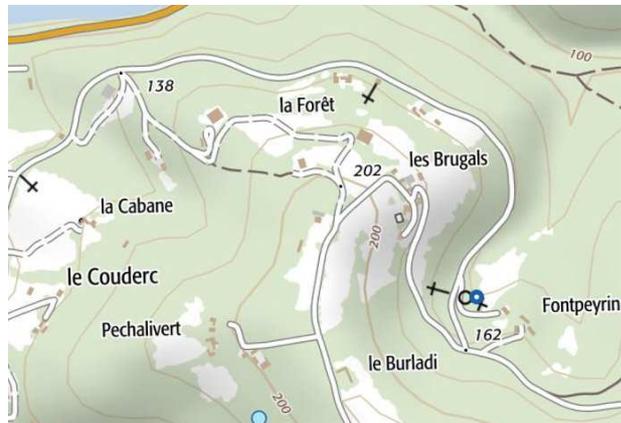
Notre-Dame de Fontpeyrine à Tursac

FONTAINES MIRACULEUSES

Fontpeyrine, de fons peregrines, la fontaine des pèlerins, porte un nom qui témoigne de l'ancienneté du sanctuaire.

La fontaine est située dans le cadre sauvage d'un vallon sur la commune de Tursac. Il est impossible de dissocier l'origine du pèlerinage et de ses dévotions de la légende.

Un oratoire et une chapelle se dressent près de la fontaine. L'oratoire abrite une statue de la Vierge mutilée durant la période révolutionnaire et grossièrement restaurée.



Dans le livre du Chanoine L. Entraygues intitulé "Notre Dame du Périgord" se trouve une étude sur la Sainte Vierge en Périgord, son culte et ses pèlerinages. C'est l'histoire et la tradition vécues.

C'est peut-être le pèlerinage le plus pittoresque du Périgord. Celui qui en est le témoin est frappé du contraste que présente, en ce lieu sauvage, les fidèles d'une part et les marchands de l'autre, le recueillement silencieux et paisible des premiers, l'agitation incessante et les cris confus des seconds.

Là où hier il n'y avait rien, et où ce soir il n'y aura plus rien, sont maintenant plusieurs milliers de personnes : quelques heures de vie intense entre deux périodes de silence et de repos. Au matin des grands jours, les pèlerins débouchent de tous côtés par les sentiers des bois. Depuis l'amélioration des chemins, un certain nombre viennent en voiture. Les véhicules et les montures qui les ont amenés sont remis çà et là sous les châtaigniers. Les cris des animaux s'ajoutent à ceux des hommes. Un cri particulièrement discordant les domine tous : c'est celui de l'humble animal si utile jadis à la Sainte Famille et toujours précieux pour le paysan périgourdin. A un kilomètre au moins on perçoit le sourd murmure qui monte de cette masse humaine, on dirait un camp.

C'en est un, en effet, où la Vierge livre combat aux puissances infernales ! La vision que donne ce pèlerinage reporte le spectateur loin de notre vie actuelle, en plein moyen âge.

Oratoire et sanctuaire

Le sanctuaire de Fontpeyrine est situé au coeur du pays sarladais dans le canton de Saint Cyprien, sur la paroisse de Tursac, à deux kilomètres et demi de ce dernier bourg. Il se dresse en face de rochers immenses, au flanc d'une colline boisée qui forme un demi-cercle et dont le pied baigne dans la Vézère. C'est un site grandiose, impressionnant. On y voit d'abord une fontaine, qui a sans doute donné le nom à l'endroit :

Fons peregrinorum,
Fontaine des pèlerins,
Fons petrosus,
Fontaine pétrifiante.

La tradition fait sourdre cette source au moment où fut découverte la statue de la Vierge. On y voit aussi un oratoire et une chapelle, distants de cinq mètres environ.

Madone miraculeuse

L'oratoire, très exigu, est construit en voûte au-dessus de la fontaine et renferme la Madone miraculeuse. C'est une Vierge noire et primitivement une Vierge Mère. Elle tenait son Fils sur les bras. Elle est en pierre, debout, haute de deux pieds. Sa forme allongée et svelte rappelle l'époque gothique. La tête, voilée, porte un bandeau. La robe à longs plis a des

FONTAINES MIRACULEUSES

traces de couleur bleue. Malheureusement, elle est mutilée. Les bras ont disparu avec l'Enfant Jésus qu'ils portaient. La tête a été grotesquement rajustée. On l'habille richement et on la couronne de fleurs.

La chapelle est composée d'une nef et de deux petites chapelles latérales. L'absence de chevet lui donne la forme d'un T. Elle a douze mètres de long sur cinq de large. Les deux chapelles latérales ont une voûte en pierre. La nef principale a une voûte lambrissée. Des tombeaux sont creusés dans le sanctuaire, du côté de l'épître. Plusieurs appartiennent aux familles de Carbonnier de Marzac et de Fleurieu, propriétaires de la chapelle au moins depuis la Révolution.

L'oratoire, sur la fontaine, appartenait jadis à la famille Mercier. Il est maintenant aussi à Monsieur de Fleurieu.

Origine du Pèlerinage

Il en est de l'origine de ce pèlerinage comme de celle de beaucoup d'autres. On n'en sait pas la date. Le Père Carles le fait commencer au XV^{ème} siècle, vers l'an 1417, mais il n'appuie d'aucune preuve son affirmation. La cause qui lui aurait donné naissance est toute merveilleuse.

Première hypothèse : Apparition à un berger

Les uns parlent de la Vierge apparaissant à un berger et lui manifestant le désir d'avoir une chapelle en ce lieu. Ils disent que les habitants de Tursac, instruits du fait, seraient allés à la fontaine, auraient trouvé dans l'eau une statue de la Vierge, celle qu'on voit encore, et l'auraient portée dans leur église paroissiale avec des témoignages publics de respect. Peu de temps après, la statue, ayant quitté d'elle-même l'église, avait été retrouvée au lieu de son origine. Frappé de ce miracle, le peuple s'était empressé d'ériger un oratoire au-dessus de la fontaine pour y mettre la statue. L'affluence des pèlerins était devenue si grande qu'il avait fallu construire, à côté de l'oratoire, une chapelle plus spacieuse pour y célébrer la sainte messe.

Seconde hypothèse : L'image miraculeuse

D'autres, ils sont les plus nombreux, disent qu'un bouf fut la cause de la découverte de la statue miraculeuse. Cet animal, aussitôt ses liens détachés, se rendait auprès d'un tas de pierres. On s'avisait de fouiller en cet endroit et l'on trouva une image représentant la Sainte Vierge. Portée dans l'église paroissiale, cette image disparut et fut retrouvée à Fontpeyrine, au bord de la fontaine. Cet événement, connu dans toute la contrée, amena une foule considérable et donna naissance à ce célèbre pèlerinage.

Aucun manuscrit, aucune histoire ne nous parle de Fontpeyrine. Le seul monument où son nom soit indiqué est la cloche, qui porte le millésime de 1670 avec les noms de "Jean Laborderie, curé de Fontpeyrine, Jacques de Roffignac, seigneur de Marzac, parrain, et Gabrielle de Roffignac, marraine".

Non loin de ce lieu de pèlerinage se trouve encore un dolmen remarquable. Ne peut-on pas supposer que le christianisme a transformé à son usage les rites mystérieux que les païens y pratiquaient et que, pour la vraie piété, il a utilisé le concours qui se faisait précédemment pour de fausses idoles et pour l'attrait des superstitions? Cette hypothèse donnerait à Fontpeyrine une très haute antiquité. Il est certain cependant que dès le moyen âge la contrée de Tursac possédait de grandes habitations. On y voyait trois châteaux : celui de la Madeleine, celui de Marzac, celui de Raignac, deux couvents et plusieurs églises.

Les fêtes de Fontpeyrine

Une tradition, qui se perd dans la nuit des temps, atteste que le lieu de Fontpeyrine fut beaucoup visité et vénéré. On y venait de tous les points des diocèses de Périgueux et de Sarlat, et même du diocèse de Cahors. On a compté avant la Révolution jusqu'à vingt-deux processions de paroisses qui s'y rendaient avec croix et bannières, en chantant des cantiques. Ces processions avaient lieu surtout le lundi de Pentecôte et le jour de la Nativité de Notre-Dame. On cite les paroisses de Saint-Quentin, de Marquay, de Tamniers, de La Chapelle-Aubareil, de Valojoux, de Peyzac, de Thonac, de Fanlac, de Saint-Léon, du Moustier, de Plazac, de Rouffignac, de Bars, de Fleurac, de Savignac, de Mouzens, de Manaurie, de Saint-Cirq, de Castel, de Meyrals, de Sireuil, de Tayac et de Tursac.

On ne se bornait pas à aller à Fontpeyrine seulement le lundi de Pentecôte et le 8 septembre. La messe y était célébrée à toutes fêtes de Notre-Dame, le troisième jour après Noël,

FONTAINES MIRACULEUSES

Pâques et Pentecôte, et tous les samedis. Nul doute même que la dévotion n'y fut journalière tant qu'il y eut des religieux au couvent de Tursac et à celui de Belle-Selve, où l'on voit encore des ruines.

Fontpeyrine et l'Histoire

Depuis environ un siècle et demi, le 2 juillet est un jour de solennelle réparation à Fontpeyrine. On n'est pas d'accord sur la date. Les uns parlent de 1750, les autres de 1769. Mais tous admettent le fait qu'au XVIII^{ème} siècle, un 2 juillet, un orage épouvantable désola la région de Tursac. Les récoltes furent hachées, les vitres et les toitures brisées. Des multitudes d'oiseaux et d'animaux furent trouvés morts dans les champs. Les habitants, croyant que la Vierge de Fontpeyrine était irritée contre eux, firent voeu d'implorer tous les ans à pareil jour sa miséricorde et sa protection.

Telle est l'origine de la procession, déjà séculaire du 2 juillet, à laquelle plusieurs paroisses voisines se sont parfois réunies. On a remarqué que depuis son établissement, la contrée de Tursac n'a été que très rarement atteinte par les orages.

Le sanctuaire de Fontpeyrine, bien qu'il soit très retiré, attira l'attention des révolutionnaires. Ils s'y rendirent le 8 septembre 1793. Après avoir pillé les ornements et les offrandes, et détruit la toiture de la chapelle, ils renversèrent la grille de l'oratoire, saisirent la Madone vénérée en proférant des blasphèmes, la jetèrent à terre et mutilèrent horriblement sa tête, ses bras et l'Enfant-Jésus.

De pieux fidèles en recueillirent les débris. C'est la même Madone que l'on voit au-dessus de la fontaine ; encore mutilée des bras, elle est toujours chère aux pèlerins.

La Révolution fut impuissante à arrêter le concours populaire. On continua de venir y prier. Mais des abus s'étaient glissés. L'esprit de lucre voulut spéculer sur la piété des pèlerins. On essaya d'y tenir des foires.

Le Sanctuaire

D'après la tradition, la Sainte Vierge fit connaître qu'Elle quitterait ce lieu et porterait ailleurs ses miséricordes. Les foires ont cessé à Fontpeyrine et se tiennent maintenant près du bourg de Tursac. De grandes assemblées au milieu des bois sont exposées à d'autres dangers que seule peut prévenir la présence d'un clergé nombreux. Or, durant la première moitié du XIX^{ème} siècle, les prêtres étaient rares.

En 1826 Monseigneur de Lostanges évêque de Périgueux, ému de ces abus, alla à Fontpeyrine et profitant du déplorable état de la chapelle la frappa d'un interdit qui dura 19 ans.

Mais les fidèles, accoutumés à ce pèlerinage séculaire, persévéraient à s'y rendre et à faire brûler des cierges devant l'oratoire. Pourquoi ne pas utiliser cette persistance dans la dévotion au profit des âmes et pour la gloire de Marie? C'est ce que pensa Monsieur Cassan, curé de Tursac, approuvé par Monseigneur l'évêque. La chapelle, très convenablement restaurée par la noble et pieuse famille de Carbonnier de Marzac, fut rendue au culte le 8 décembre 1845 en une fête inoubliable présidée par Monsieur l'abbé Picon, doyen de Saint-Cyprien. Monseigneur George la visita en 1848. On a ajouté depuis lors une sacristie.

Hélas ! Avec la réouverture officielle du pèlerinage, les abus reprirent aussi. Monsieur Castellane, curé de Trémolat et fidèle pèlerin de Fontpeyrine, écrivait en 1857 à Monseigneur George : "combien on devrait éloigner les marchands de toute sorte qui profitent de ce concours de monde pour y vendre les objets les plus étrangers au but du pèlerinage ! On y voit des chapeliers, des drapiers, des marchands de nouveautés dans tous les genres. O tempora ! O mores ! Il y a trente ans, de pieux pèlerins de Montignac allaient à Fontpeyrine nu-pieds, dans un recueillement silencieux, en récitant le chapelet. Aujourd'hui, ce sont des curieux, des amateurs, des marchands ambulants qui forment le gros du pèlerinage. Qui sait si les danses ne remplaceront pas un jour les cantiques et les prières ? L'autorité ecclésiastique a besoin d'y veiller.

Les prières

Ce cri d'alarme a été entendu. L'autorité ecclésiastique n'a rien négligé pour rendre à Fontpeyrine son caractère religieux. Le pèlerinage a retrouvé les belles affluences de jadis. L'attitude générale est plus recueillie. Beaucoup s'approchent des sacrements. Ce résultat est dû en partie aux retraites préparatoires qui, avant la guerre, se donnaient régulièrement. Rien d'édifiant comme le spectacle de ces milliers de personnes agenouillées en plein air, rendant leurs voeux, un ou plusieurs

FONTAINES MIRACULEUSES

cierges à la main, à la Vierge qui console les affligés et guérit les infirmes. Beaucoup boivent de l'eau de la fontaine et y baignent leurs membres malades.

Ce pèlerinage tend à perdre sa physionomie propre et à ressembler à tous les autres. Il ne commence plus qu'à l'aube pour finir avec le crépuscule. Jadis, il s'ouvrait la veille au soir et se terminait au début de l'après-midi. Spectacle féerique que celui de ces pèlerins, dans la nuit, priant les bras en croix, les yeux fixés sur la Madone, pendant qu'à ses pieds brûlait une forêt de cierges. La grande cérémonie de l'après-midi est d'institution récente. La procession se déroule aux flancs de la montagne, sous l'ombre épaisse des châtaigniers, entre deux haies de curieux. On chante un beau et pieux cantique à " Notre Dame de Fontpeyrine ". Le sermon est donné en plein air.

Récente aussi est la blanche Madone aux pieds de laquelle la cérémonie se déroule. Car il y a à Fontpeyrine trois statues de la Vierge qui se partagent maintenant les hommages des pèlerins :
1- La Madone de la fontaine, petite, en pierre, mutilée, est de beaucoup la plus ancienne des trois.
2- La Madone de la chapelle, placée au-dessus de l'autel, est presque de grandeur naturelle, en bois doré, tenant son Fils sur le bras gauche. Elle ne doit pas remonter au-delà du XVII^{ème} siècle.
3- La Madone extérieure, érigée en 1902 par les soins de M. l'abbé André, sur un autel en pierre, à environ 20 mètres de la porte principale de la chapelle, est en fonte, du modèle de Notre-Dame-des-Victoires. De ses bras allongés elle semble pousser les pèlerins vers la chapelle que son regard contemple avec amour.

Personne ne quitte Fontpeyrine sans emporter un objet ayant touché la statue miraculeuse, soit de l'eau, soit la médaille du pèlerinage. Cette médaille fut frappée en 1853. Sur la face principale se voit l'image de la Madone tenant un sceptre à la main droite, l'Enfant Jésus sur le bras gauche et une couronne sur la tête, avec cette légende : Reine du ciel, priez pour nous. Sur l'autre face se trouve la représentation de l'oratoire avec une Vierge sans emblème et cette inscription : Pèlerinage de Notre Dame de Fontpeyrine.

Les miracles

Il serait agréable de raconter les faits miraculeux qui ont motivé pendant si longtemps un tel concours de fidèles. Mais il faut se taire sur ce point comme sur l'origine du pèlerinage. Le manuscrit qui les renfermait fut malheureusement perdu en 1834, à la mort de M. Escalmel, doyen de Saint-Cyprien, auquel il avait été prêté par la famille de Marzac. A l'enquête de 1857 plusieurs personnes ont déposé avoir eu en mains ce manuscrit et y avoir lu les procès-verbaux de nombreux miracles. Un souvenir cependant a échappé à l'oubli : c'est celui d'un enfant muet venu de Thenon et celui d'une dame infirme venue de Bergerac, qui s'en retournèrent guéris.

Point n'est besoin du manuscrit de Fontpeyrine, sans doute perdu à jamais, pour croire à la toute-puissance de Marie. Jésus, son Fils, lui a gracieusement concédé ce pouvoir afin de lui permettre de nous faire mieux sentir sa maternité. Fontpeyrine reste toujours un des coins du Périgord où Marie se plaît le plus et où elle dresse le plus volontiers le trône de ses miséricordes.

Notre - Dame de Capelou

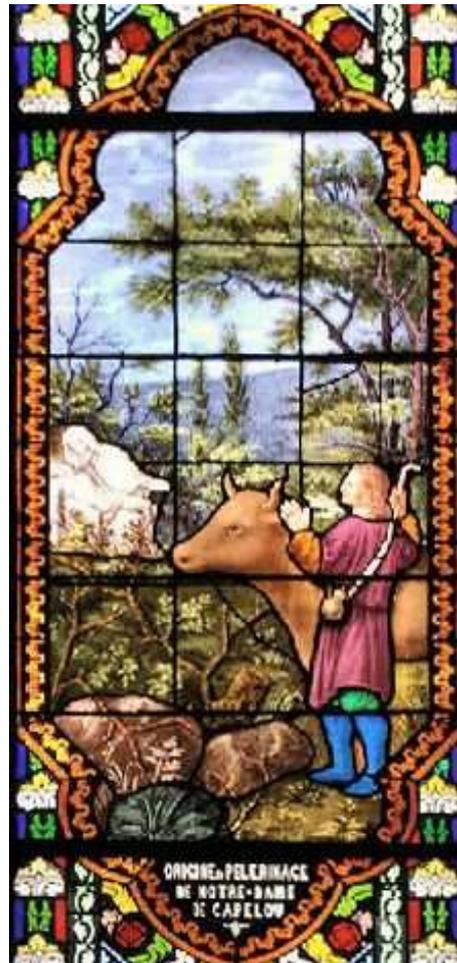
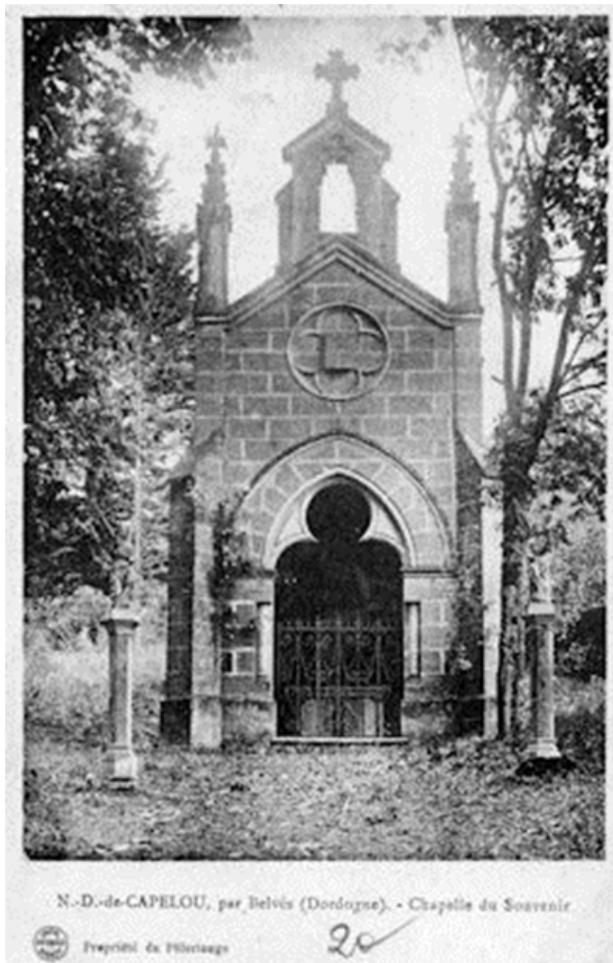
A deux kilomètres de Belvès, s'élève une chapelle rebâtie en 1873, après avoir été détruite sous la Révolution. Le sanctuaire est l'un des plus anciens du Périgord. Il est attesté en 1153 par le pape Eugène III, qui le mentionne dans les dépendances de l'abbaye de Sarlat.

C'est l'un des plus anciens lieux de pèlerinage du Périgord. Il remonte au moins à 1153, date à laquelle le pape Eugène III mentionne la chapelle « Sancta Maria de Capella » parmi les dépendances de l'abbaye de Sarlat. Il est probable que la chapelle connut les mêmes vicissitudes que l'église de Belvès (guerres médiévales, guerres de religion)

En 1793 la chapelle fut à nouveau profanée, et l'antique statue fut brisée à coups de marteau. L'auteur de la profanation se convertit peu après et lui-même reconstruisit une nouvelle chapelle.

On remplaça la statue par une Piéta de l'abbaye bénédictine de Fongauffier

FONTAINES MIRACULEUSES



En 1839, le pape Grégoire XVI accorde une indulgence plénière aux pèlerins des octaves du 15 août et du 8 septembre. En 1859, le concile d'Agen proclame Notre-Dame de Capelou » pèlerinage privilégié de la région apostolique »

Le sanctuaire, roman d'origine, fut démolí pour bâtir un nouvel édifice. En 1860, pose de la première pierre de la nouvelle chapelle par Mgr GEORGES. Puis arrêt des travaux par manque de ressources.

En 1872, suite à une guérison extraordinaire, les travaux sont repris sous l'épiscopat de Mgr DABERT. Le 16 septembre 1873, la chapelle est consacrée, en présence du cardinal de Bordeaux, cinq évêques, 300 prêtres et 10 000 fidèles. Ces trente dernières années de nombreux prélats ont présidés les fêtes de clôture de la neuvaine de septembre :

. En 1973, pour le centenaire de la nouvelle chapelle, Mgr MAZIER, archevêque de Bordeaux.

FONTAINES MIRACULEUSES

. En 1982, le cardinal GANTIN, qui, devenu doyen du Sacré Collège, revient en 2001, fêter son 50^{ème} anniversaire d'ordination.

Il y eut aussi le cardinal MARTY, archevêque de Paris, et en 1997, Mgr BALLAND, primat des Gaules, le Cardinal Jean-Pierre RICARD en 2010, le cardinal Jean-Louis TAURAN de la curie romaine en 2012, etc...

Ce qui importe surtout c'est la prière quotidienne des humbles pèlerins qui, toute l'année, viennent ici confier à la Vierge de Pitié leurs intentions personnelles en faisant brûler quelques cierges. Ils déposent leurs intentions, dans la boîte aux pieds de la statue. Les plaques qui ont été conservées sur les murs témoignent des nombreuses grâces insignes reçues par des pèlerins. Il faudrait les compléter par le courrier et les confidences reçus encore récemment par le curé de Belvès et les nombreux confesseurs des fêtes de clôture. Au presbytère de Belvès, un registre contient le témoignage de ces grâces reçues. Notons simplement par exemple :

.1838, Jeanne AUBARD, du canton de Villamblard, paralysé du côté droit depuis deux ans, est subitement guérie.

.1848, Jean BORIE de Cassagne (Lot) qui marche avec deux béquilles, subitement guéri à la fin de la messe.

.1850, M. BOYER de Belvès, aveugle, subitement guéri à la fin de la messe.

.1890, Marie LABRUNIE (de Castels) subitement guérie de sa paralysie en trempant ses mains dans la fontaine.

Les grâces se poursuivent jusqu'à ce jour ; nombreux sont ceux qui, tout au long de l'année, viennent ici se ressourcer ou remercier pour tant de grâces reçues. D'autre envoient leur intention de prière sur ce site.

La fontaine miraculeuse est au bord de la route, sous la statue du XVII^{ème}. Située à l'origine derrière l'église, elle a été déplacée par le curé COGNIEL en 1825, pour permettre l'agrandissement du chœur.



A Capelou, la Vierge est invoquée sous le nom de « Notre-Dame de Pitié ». La grande semaine de pèlerinage est située entre deux fêtes mariales :

- le 8 septembre, jour de la nativité de la Vierge,
- le 15 septembre, fête de Notre-Dame des Douleurs.

D'après Mme Nicole France Bahuet

FONTAINES MIRACULEUSES

COMPLEMENTS DE GENEALOGIE << MATHIEU - ANTOINE >>

- AIII 2 2 1 2 Alban Hoquetis (1982-) x Pauline Beaud (-)

AIII 3 1 2 1 2 William Jonquères d'Oriola (1982-) x Agathe Naegelen (-)

AIII 3 5 5 2 1 Edgar Le Floch (2016-)

AIII 3 5 2 2 1 Céleste Mähler-Besse (2016-)

AVI 1 3 2 4 2 Clément de Mas Latrie (2016-)

AVI 1 3 3 6 3 Paul de Jerphanion (2016-)

AVII 2 2 1 Nicole Mazot (1921-2017) x Bernard Jolivet de Colomby (1909-2003)

BIII 2 1 1 Marc-Antoine de Rodez Bénavent (1947-2016) x Odile Baldy (1947-)

BV 2 1 1 Jacqueline de Ferrier de Montal (1935-1999) x François Roustang (1923-2016)

BVII 4 6 Pierre de Framond (1929-2012) x Jeanne Magnan (1929-2016)

BVIII 1 3 2 1 1 Alexandre Tiret (2016-)

CII 3 1 1 3 1 1 Suzanne Champalle (2016-)

CII 3 1 2 3 3 2 Ulysse Huet de Froberville (2016-)

CII 3 1 2 4 Philippe de Lapasse (1953- 2016)

CII 3 1 2 5 2 3 Faustine Gadenne (2016-)

CII 3 1 2 5 4 2 Marthe Valancogne (2016-)

CVI 8 3 6 Roselyne Fournel (1955-2016)

CVI 8 6 1 7 Thierry Dessiaume (1989-) x Charlène Keohavong (1990-)

☛ CET ÉTÉ, LOUGUIT SE FAIT SOUFFLER LA VEDETTE



FONTAINES MIRACULEUSES

NAISSANCES :

Le 11 mai 2016, Céleste est arrivée au foyer de Ferdinand – Auguste et Constance
Mähler – Besse
Le 17 septembre 2016, Paul est arrivé au foyer de Jean Marie et Constance de
Jerphanion
Le 25 octobre 2016, Edgar est arrivé au foyer de Antoine et Clothilde Le Floch
Le 9 novembre 2016, Clément est arrivé au foyer de Benoit et Mélanie de Mas Latrie
Le 5 décembre 2016, Suzanne est arrivée au foyer de Pauline et Philippe Champalle
Le 11 décembre 2016, Alexandre est arrivé au foyer d'Adélaïde et Bernard Tiret

ADOPTION :

ORDINATION :

MARIAGES :

Le 20 août 2016, mariage de Alban Hoquetis et Pauline Beaud, en l'église Notre Dame
de Lourdes à Nancy (54)
Le 22 octobre 2016, mariage de Thierry Dessiaume et Charlène Keohavong

DEUILS :

Le 10 septembre 2016, Philippe de Lapasse a rejoint la maison du Père
Le 5 novembre 2016, Mme Jeanne de Framond née Magnan a rejoint la maison du Père
Le 12 novembre 2016, Roselyne Fournel a rejoint la maison du Père
Le 22 novembre 2016, François Roustang a rejoint la maison du Père
Le 27 décembre 2016, Marc-Antoine, comte de Rodez Bénavent a rejoint la maison du
Père
Le 9 janvier 2017, Mme Nicole Jolivet de Colomby, née Mazot, a rejoint la maison du
Père

LEGION D'HONNEUR

